

Rapport d'activités 2018 Geschäftsbericht



Ce rapport d'activités a été adopté à l'unanimité par le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) (nouveau nom du conseil cf. chapitre 1) lors de la séance plénière du 21 mai 2019.

IMPRESSUM

Publication Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

(CAF)

Rédaction, mise en page et

documentation

Stéphanie Bailat et Ana Gonzalez

Exemplaires supplémentaires Le rapport d'activités peut être téléchargé sur le site Internet du CAF

www.caf-bienne.ch ou obtenu sur demande à info.caf@sta.be.ch

Renseignements Secrétariat général du CAF

info.caf@sta.be.ch

Crédits photographiques Marcel Liengme (page de couverture, pp. 1-2, p. 5)

Office de l'information géographique du canton de Berne (p. 4)

Conseil municipal de la Ville de Bienne (p. 5) Thomas Moser et Ana Gonzalez (p. 7)

Meyer & Kangangi (p. 24)

Copyright Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne –

2019

Faubourg du Lac 45 Case postale 299 2501 Biel/Bienne

Téléchargements sur Internet : Les rapports d'activités du CAF depuis 2006, les règlements du CAF, des statistiques et divers autres documents peuvent être consultés ou téléchargés sur le site internet : www.caf-bienne.ch (rubriques «bases légales et documents» et « statistiques »). Certains peuvent également être commandés auprès du secrétariat général du CAF

TABLE DES MATIÈRES

A	VANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE	1
V	ORWORT DER PRÄSIDENTIN	2
1.	LE CAF ET SON NOUVEAU PÉRIMÈTRE D'ACTION	4
2.	COMPOSITION ET STRUCTURE	5
	Liste des membres actuels	5
	Structure du conseil	6
	Secrétariat général	7
3.	EVALUATION DES OBJECTIFS 2018 / EVALUATION DER ZIELE 2018	8
	Evaluation des objectifs 2018	8
	Evaluation der Ziele 2018	11
4.	PLÉNUM ET BUREAU	15
	Séances du Bureau et du Plénum	15
	Elections cantonales 2018 – sièges francophones réservés dans le Cercle électoral de Bienne-Seela	nd15
	Elections et renouvellement du CAF – législature 2018-2022	15
	Bilinguisme autoroutier	16
	Loi fédérale sur les langues – projets	16
	Dossiers de subventions POM/Fonds de loterie	16
	Invitations et relations publiques	17
5.	PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL ET RÉGIONAL	18
	Prises de position (par ordre chronologique)	18
	Nomination de cadres supérieurs et de membres de commissions	20
6.	PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL	21
	Bilinguisme dans les Annales biennoises	21
	Signalisation sur le contournement de Biel/Bienne par l'autoroute A5	21
	Formation professionnelle	21
	DBAJ et autres activités du CAF au niveau communal	21
7.	COMMISSION FORMATION, SANTE-SOCIAL (COFORS)	22
	Composition et séances	22
	Révision du règlement de la CoForS et présidence	22
	Les domaines santé et social sont rattachés à la Commission formation	22
	Renforcement de l'apprentissage francophone et bilingue à Bienne	22
	Bilinguisme dans les soins	22
	Aide aux familles en difficultés	23
	Avenir de l'Ecole supérieure de commerce de Bienne	23
8.	COMMISSION CULTURE (CC)	23
	Composition et séances	23
	Révision du règlement de la CC et présidence	23
	Rencontre avec la conseillère d'Etat Christine Häsler	24

Critères de soutien à la culture en espace bilingue	24
Rencontre avec le délégué à la culture de la Ville de Bienne	24
Nebia	24
9. DÉLÉGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)	25
Composition et séances	25
Rencontre DBAJ-INST	25
Appartenance cantonale de Moutier	25
Rapport final de la Commission d'experts sur le bilinguisme	25
Charte dans les commerces à Bienne	26
10.COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)	26
Renforcement de la collaboration CAF-CJB	26
Prises de position et actions communes	26
11.COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF	26
Forum du bilinguisme	26
Conseil-exécutif et DAJ	27
Direction de l'instruction publique, Office de la culture et COFRA	27
Ville de Bienne	27
Commune d'Evilard	27
Préfecture de Bienne	27
Députation et Grand Conseil	28
Autres partenaires	28
12.COMMUNICATION	28
Médias	28
Informatique, internet / intranet, réseaux sociaux	28
13.STATISTIQUES	29
Statistiques de subventions	29
Statistiques de préavis et prises de position	30
Statistiques de séances 2018	31

AVANT-PROPOS DE LA PRESIDENTE



Face à la véritable révolution que l'humanité devra déclencher pour contrer la catastrophe écologique qui menace la terre entière, que pèsent nos "futiles" préoccupations visant le soutien et la sauvegarde de la langue, de la culture francophone et du bilinguisme dans notre arrondissement ? En effet, en sus de tous les problèmes géopolitiques qui ont toujours secoué l'histoire de l'humanité, nous devons urgemment diminuer l'impact humain sur notre planète, nous inventer de nouveaux comportements, une nouvelle vie pour les générations à venir. Quelle place donner alors à nos revendications aussi diverses que variées telles que les panneaux autoroutiers bilingues, les réclames affichées en deux langues ou le soutien accru aux apprenti-e-s francophones ? "Peanuts", préoccupations de luxe, diront certains; question de respect des deux communautés partenaires, maintien de la cohésion nationale,

diront les autres. Certes, comparaison n'est pas toujours raison. Pourtant, des points communs existent. Si le sursaut de l'humanité pour "sauver" ce qui peut encore l'être sur la planète paraît bien plus important que la préservation d'une minorité (maintenant presque parité) culturelle, faut-il, dans un cas comme dans l'autre, passer d'un écologisme doux (développement durable), qui n'est visiblement pas parvenu à faire passer son message encore à minuit moins une, à un militantisme de luttes plus violentes, à des boycottages, de la désobéissance civique, des mesures contraignantes, pour parvenir à nos fins? Pour ce qui est du CAF, faudrait-il donc troquer l'attitude diplomatique, faite de compromis, de dialogues et de consensus, dont il a fait preuve jusqu'ici, contre une méthode plus militante, agressive, radicale ? Concrètement, devions-nous bloquer l'autoroute A5, déplier des pancartes de manifestations, boycotter les grands distributeurs non bilingues pour faire fléchir les interlocutrices et interlocuteurs récalcitrants ? La question s'est parfois posée dans notre institution, comme s'interrogent aujourd'hui des milliers de jeunes de par le monde face à l'inertie des gouvernements sensés prendre des décisions environnementales essentielles. Pour réellement provoquer une bascule culturelle et politique sur les questions du bilinguisme, seules les manières fortes seraient-elles adéquates ?

Personnellement, je continue de penser – peut-être naïvement – que le CAF ne doit pas user de contrainte, de violence verbale ou d'actions "à la gilet jaune" pour faire respecter l'égalité des chances des deux communautés partenaires dans notre région. Participer activement à des modifications légales par un processus démocratique, ainsi que revenir à la charge et insister pour que les droits des francophones soient respectés dans tous les domaines de prédilection du CAF (rappelés dans le présent rapport) font partie des méthodes douces de persuasion dont nous devons continuer d'user, voire d'abuser et pas seulement avec modération. Ce travail de lobbying contribue à maintenir l'esprit de cohésion qui garantit que les deux communautés se sentent bien et continuent à vivre en bonne entente dans notre région. Certes, le CAF ne se trouve pas devant une tâche comparable à l'humanité prise au piège sur sa planète surexploitée. Il n'en demeure pas moins que notre "petit" combat vise à éviter le risque d'un déclin progressif d'une des deux communautés, si elle devait ne plus se sentir à l'aise dans notre région. Notre but est de maintenir à tout prix cet espace bilingue unique en Suisse, reconnu pour son originalité et son ouverture d'esprit. Cet espace bilingue qui attire tant des individus que des entreprises, intéressés précisément par ce lieu privilégié de rencontre des deux langues. Pour ce faire, nos pratiques de persuasion sont, j'en suis persuadée, les bonnes pour maintenir l'esprit confédéral, à savoir la volonté des deux communautés à vivre ensemble. Les méthodes radicales et agressives finissent par lasser, voire irriter les partenaires. Non, la guerre des langues n'aura pas lieu dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et le CAF en est en quelque sorte le garant, en usant de tous ses rôles de représentant et défenseur de la communauté francophone, mais également de médiateur et de négociateur. Je ne saurais terminer ce petit avant-propos sans relever un changement radical qui a marqué l'année 2018 du CAF: le remplacement du secrétaire général, M. David Gaffino, qui, par ses nombreux talents, notamment de négociateur, et sa compréhension très fine des enjeux de l'institution en a été le moteur et le spécialiste unanimement apprécié. Nous regrettons bien sûr vivement son départ, tout en saluant le fait



qu'il restera en contact avec le CAF de par sa fonction de vice-chancelier du canton. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour sa nouvelle carrière et le remercions de tout cœur pour son travail de pionnier effectué avec cœur pendant de nombreuses années au sein de notre Institution.

Cette succession inéluctable a toutefois permis au CAF d'accueillir une personne ayant un regard extérieur et totalement nouveau sur notre organe : Mme Stéphanie Bailat. Ayant grandi à Fribourg et établie à Bienne depuis 4 ans, elle est titulaire d'un master of arts en lettres et sciences humaines et bénéficie de plusieurs expériences de gestion de projets dans l'administration publique. Elle s'est immédiatement mise à la tâche avec un enthousiasme et une efficacité qui a rapidement rassuré les membres du CAF sur ses capacités à reprendre avec succès les rênes de notre organe. Son sens de l'organisation, sa capacité d'analyse et de synthèse lui permettront sans aucun doute d'assumer pleinement sa nouvelle fonction pour laquelle nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions.

Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF

VORWORT DER PRÄSIDENTIN

Was zählen schon unsere Bemühungen zur Unterstützung und zum Schutz der französischen Sprache und Kultur sowie Zweisprachigkeit in unserem Verwaltungskreis angesichts der wahrhaften Revolution, die die Menschheit auslösen muss, um der ökologischen Katastrophe zu begegnen, die die ganze Welt bedroht? Nebst allen geopolitischen Problemen, die schon immer die Geschichte geprägt haben, müssen wir dringend und zwingend den menschlichen Einfluss auf unseren Planeten eindämmen, neue Verhaltensweisen entwickeln, um kommenden Generationen ein Leben zu ermöglichen. Welchen Stellenwert haben also unsere vielen und vielfältigen Forderungen, wie zweisprachige Autobahnbeschilderungen, zweisprachige Werbeplakate oder eine stärkere Unterstützung



französischsprachiger Lehrlinge? Für die einen sind das Kleinigkeiten, Luxusprobleme. Für die anderen ist es eine Frage des gegenseitigen Respekts zwischen den beiden Sprachgemeinschaften und des nationalen Zusammenhalts. Obwohl solche Vergleiche bekanntlich hinken, gibt es doch Gemeinsamkeiten. Der Versuch, auf unserem Planeten zu retten, was noch zu retten ist, scheint sicher wesentlich wichtiger als der Schutz einer (heute fast paritätischen) kulturellen Minderheit. Müssen wir aber im einen wie im anderen Fall den Weg des sanften Umweltschutzes (nachhaltige Entwicklung), dem es anscheinend nicht gelungen ist, seine Botschaft zu vermitteln, obwohl es bereits eins vor zwölf ist, verlassen und militanter werden, zu Boykotten und zivilem Ungehorsam aufrufen, Zwangsmassnahmen ergreifen, um unsere Ziele zu erreichen? Heisst das für den RFB, dass er seine bewährte Praxis des diplomatischen Vorgehens, bestehend aus Kompromissen, Dialog und Konsens, zugunsten eines militanteren, aggressiveren und radikaleren Ansatzes aufgeben muss? Oder mit anderen Worten: Müssen wir die A5 besetzen, Demoplakate und Transparente entrollen, Grossverteiler boykottieren, die sich nicht an die Zweisprachigkeit halten, um gewisse uneinsichtige Partner zum Umdenken zu bewegen? Diese Fragen haben sich in unserer Institution mehr als einmal gestellt. Es sind dieselben Fragen, die sich die Jugend auf der ganzen Welt gegenüber der Untätigkeit der Regierungen stellt, die wichtigen Umweltbeschlüsse fassen müssten. Geht es nur auf die harte Tour, damit sich die Gesellschaft und die Politik endlich bewegen?

Vielleicht ist es etwas naiv, aber persönlich bin ich nach wie vor der Meinung, dass Zwang, verbale Gewalt oder Aktionen nach dem Muster der Gelbwestenbewegung für den RFB kein Weg sind, um der Chancengleichheit beider Sprachgemeinschaften in unserer Region zum Durchbruch zu verhelfen. Aktive Mitwirkung bei demokratischen Gesetzgebungsprozessen, Hartnäckigkeit und permanentes Beharren, dass die Rechte der Französischsprachigen in allen Bereichen respektiert werden, die dem RFB am Herzen liegen (und auf die im vorliegenden Bericht eingegangen wird) – das sind die sanften Überzeugungsmethoden, an



denen wir festhalten und die wir nicht nur mit Zurückhaltung ausnützen müssen. Dieses Lobbying trägt dazu bei, den Kohäsionsgedanken aufrechtzuerhalten, der gewährleistet, dass sich beide Gemeinschaften wohl fühlen und weiterhin im gegenseitigen Einvernehmen in unserer Region leben. Natürlich steht der RFB nicht vor einer so grossen Aufgabe wie die Menschheit, die mit der masslosen Ausbeutung unseres Planeten zu kämpfen hat. Und dennoch zielt unser «Kampf» darauf ab, den allmählichen Niedergang einer der beiden Gemeinschaften zu verhindern, sollte sie sich in unserer Region nicht mehr wohl fühlen. Unser Ziel ist es, diesen in der Schweiz einzigartigen zweisprachigen Raum, dessen Einmaligkeit und Weltoffenheit allgemein anerkannt sind, um jeden Preis zu erhalten. Diesen zweisprachigen Raum, der gleichermassen Menschen und Unternehmen anzieht, die gerade einen Ort suchen, an dem sich zwei Sprachen und Kulturen begegnen. Ich bin somit der festen Überzeugung, dass unsere Methoden zielführend sind, um den föderalen Geist, also die bewusst gewollte Gemeinschaft zweier Kulturen, zu wahren. Radikale und aggressive Methoden führen letztlich zu einer Irritation der Partnerinnen und Partner. Nein, im Verwaltungskreis Biel/Bienne wird es keinen Krieg der Sprachen geben. Dafür steht der RFB, der sich als Vertreter, Schützer, Vermittler und Verhandlungspartner für die französischsprachige Gemeinschaft einsetzt. In diesem kurzen Vorwort darf ein Punkt, der das vergangene Jahr tief geprägt hat, nicht vergessen werden: der Rücktritt unseres Generalsekretärs, David Gaffino, der mit seinen vielen Talenten, namentlich bei Verhandlungen, und seinem eingehenden Verständnis für die Herausforderungen des RFB stets treibende Kraft und allseits geschätzter Fachmann war. Wir bedauern seinen Weggang sehr, freuen uns aber zugleich, dass er aufgrund seiner neuen Funktion als Vizestaatsschreiber des Kantons Bern weiterhin mit dem RFB in Kontakt bleiben wird. Wir wünschen ihm für seine neue berufliche Laufbahn alles Gute und danken ihm von ganzem Herzen für seinen jahrelangen und unermüdlichen Einsatz im Dienste unserer Institution.

Die unausweichliche Suche nach einer Nachfolge war für den RFB eine Gelegenheit, jemanden mit einem völlig neuen Aussenblick auf unsere Institution zu finden. Stéphanie Bailat ist in Freiburg aufgewachsen und lebt seit vier Jahren in Biel. Sie hat einen Masterabschluss in Romanistik und Humanwissenschaften und bringt Projektmanagementerfahrung in der öffentlichen Verwaltung mit. Sehr schnell zeigte sich, dass die Stabsübergabe erfolgreich war. Stéphanie Bailat hat ihre neue Arbeit effizient und mit Enthusiasmus aufgenommen. Sie gilt bereits als Organisationstalent und gute Analytikerin. Wir heissen sie im RFB herzlich willkommen und wünschen ihr in ihrer neuen Funktion viel Erfolg und Befriedigung.

Pierrette Berger-Hirschi, Präsidentin des RFB



1. LE CAF ET SON NOUVEAU PÉRIMÈTRE D'ACTION

Jusqu'ici limité aux deux communes de Bienne et d'Evilard, formant l'ancien district bilingue de Biel/Bienne, le périmètre d'action du CAF s'est élargi aux 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne dès le 1er juin 2018. S'inscrivant dans le projet « statu quo+ » qui vise une révision de la loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur de la minorité francophone du district bilingue de Biel/Bienne (LStP) et donnant suite à l'entrée en vigueur des 10 arrondissements administratifs cantonaux au 1er janvier 2010, l'élargissement du périmètre d'action du CAF est régi par une ordonnance exploratoire (OECAF, ROB 12-031) valable pour la législature 2018-2022. Cinq membres issus des 17 communes germanophones siègent au sein du CAF le temps de cette législature au moins. Le CAF est dès lors passé de 15 à 18 membres élus en 2018, la Ville de Bienne n'élisant plus que 11 membres. Afin d'assurer une voix aux 30 000 francophones de l'arrondissement, les élections 2018 du CAF se sont déroulées en trois temps.

Election de 2 membres à Evilard le 4 décembre 2017

L'élection pour la législature 2018-2022 du CAF dans la commune bilingue d'Evilard s'est tenue lors de l'assemblée communale du 4 décembre 2017.

Ont été élu-e-s :

- Guy Bärtschi
- Madeleine Deckert

Election de 5 membres dans les 17 communes germanophones par seeland.biel/bienne le 3 mai 2018

Les 5 membres du CAF représentant les 17 communes germanophones ont été élus le 3 mai 2018 par la Conférence régionale Agglomération biennoise de l'association seeland.biel/bienne. Les Ont été élu-e-s :

- Mélanie Blaser (- Pauli) (Nidau)
- Jean-Pierre Dutoit (Nidau)
- René Graf (Orpond)
- Laetitia Gueniat (Perles)
- Christine Schneider (Belmont)

Election de 11 membres par le Conseil de ville de Bienne le 19 avril 2018

Les 11 membres biennois du CAF ont été élus le 19 avril 2018 par le Conseil de ville de Bienne. 3 membres étaient proposés à l'élection par le Conseil municipal (Erich Fehr, Silvia Steidle et Cédric Némitz). Les groupes parlementaires ont proposé 12 candidatures pour les 8 sièges restants. Ont été élu-e-s :

- Pierrette Berger-Hirschi
- Pascal Bord
- André de Montmollin
- Monique Esseiva-Thalmann
- Pierre Ogi
- Maurice Paronitti
- Béatrice Sermet-Nicolet
- Ariane Tonon

Un rapport d'évaluation analysant, d'une part, l'intérêt manifesté par les francophones des 17 communes germanophones de l'arrondissement de se faire élire au sein du CAF et, d'autre part, le système d'élection via l'association seeland.biel/bienne a été adressé au Conseil-exécutif du canton de Berne qui l'a approuvé le 13 décembre 2018. Les résultats de cette évaluation ont montré que les élections se sont bien déroulées, qu'il existe un intérêt des francophones des 17 communes à jouer un rôle actif au sein du CAF et cela malgré la complexité d'un système d'élection en trois temps. Le document mentionne aussi l'engagement de certaines communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne dans la transmission des informations relatives à ces élections à leurs résidentes et résidents. Finalement, quelques demandes d'améliorations concernant notamment l'allongement de la période de postulation ont été présentées.



2. **COMPOSITION ET STRUCTURE**

LISTE DES MEMBRES ACTUELS



Guy Bärtschi Evilard 2018



Pierrette Berger-Hirschi Mélanie Blaser (- Pauli) Bienne (PRR) 2006 / 2010 / 2014 / 2018



Nidau (PRR) 2018



Pascal Bord Bienne (PRR) 2014 / 2018



André de Montmollin Bienne (PSR) 2012 / 2014 / 2018



Madeleine Deckert Evilard 2016, 2018



Jean-Pierre Dutoit Nidau (PRR) 2018



Monique Esseiva-**Thalmann** Bienne (PDC) 2006 / 2010 / 2014 / 2018



Erich Fehr Bienne (PS) 2011 / 2014 / 2018



René Graf Orpond (SP) 2018



Laetitia Gueniat Perles 2018



Cédric Némitz Bienne (PSR) 2013 / 2014 / 2018



Pierre Ogi Bienne (PSR) 2014 / 2018



Maurice Paronitti Bienne (PRR) 2014 / 2018



Christine Schneider Belmont 2018



Béatrice Sermet-Nicolet Bienne (PSR) 2006 / 2010 / 2014 / 2018



Silvia Steidle Bienne (PRR) 2006 / 2010 / 2014 / 2018



Ariane Tonon Bienne (Les Verts) 2012 / 2014 / 2018

MEMBRES SORTANTS (LÉGISLATURE 2014-2018)

Marcel Liengme (2006, 2009, 2013) Fatima Simon (2006, 2010, 2014) André Vuille (2014)

Le CAF a remercié chaleureusement les membres sortants lors de la séance plénière du 24 mai 2018 pour leur engagement durant de nombreuses années.



STRUCTURE DU CONSEIL

Suite à l'extension de son périmètre d'action, le CAF est passé de 15 à 18 membres élus. Ces changements ont permis d'accueillir 5 représentantes et représentants des 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et de les intégrer au sein des différentes commissions et activités du CAF.

Plénum

Pierrette Berger-Hirschi (présidente), Pierre Ogi (vice-président), Guy Bärtschi, Mélanie Blaser (- Pauli), Pascal Bord, André de Montmollin, Madeleine Deckert, Jean-Pierre Dutoit, Monique Esseiva-Thalmann, Erich Fehr, René Graf, Laetitia Gueniat, Cédric Némitz, Maurice Paronitti, Christine Schneider, Béatrice Sermet-Nicolet, Silvia Steidle, Ariane Tonon.

Jusqu'au 31 mai 2018 : Marcel Liengme, Fatima Simon, André Vuille

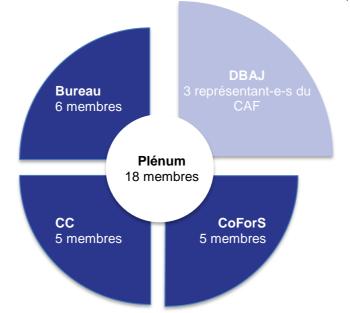
Bureau

Pierrette Berger-Hirschi (présidente)
Pierre Ogi (vice-président)
Guy Bärtschi
André de Montmollin
Monique Esseiva-Thalmann
Laetitia Gueniat

Marcel Liengme (jusqu'au 31 mai 2018)

Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) (organe mixte CAF/BIENNE/EVILARD)

Erich Fehr (président de la DBAJ et maire de Bienne)
Cédric Némitz (conseiller municipal de Bienne)
Silvia Steidle (conseillère municipale de Bienne)
Madeleine Deckert (mairesse d'Evilard/Macolin)
Marcel Liengme (conseiller municipal d'Evilard)
Pierrette Berger-Hirschi (présidente du CAF)
Pascal Bord (membre du CAF)
André de Montmollin (membre du CAF)



Commission culture (CC); anciennement Section des affaires culturelles (SAC)

Béatrice Sermet-Nicolet (présidente) Maurice Paronitti (vice-président) Mélanie Blaser (- Pauli) Pierre Ogi Ariane Tonon

Jusqu'au 31 mai 2018 : Madeleine Deckert, Marcel Liengme, Fatima Simon Commission formation, santé-social (CoForS); anciennement Section formation (SFOR)

Pascal Bord (président) René Graf (vice-président) Madeleine Deckert Christine Schneider Béatrice Sermet-Nicolet

Jusqu'au 31 mai 2018 : Marcel Liengme (président), Ariane Tonon, André Vuille



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général du CAF a vu un changement important intervenir durant cette année. Jusqu'au 31 juillet 2018, il était composé de M. David Gaffino, secrétaire général (à 80 % dont 5 % financés par les communes de Bienne et d'Evilard), et de Mme Ana Gonzalez, secrétaire administrative (à 40 %). Dès le 1^{er} septembre 2018, Mme Stéphanie Bailat a succédé à M. David Gaffino, celui-ci ayant pris ses nouvelles fonctions en tant que vice-chancelier du canton de Berne.

Le poste de secrétaire général-e du CAF est inscrit dans la loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur de la minorité francophone du district bilingue de Biel/Bienne (art. 41, LStP). Son cahier des charges est défini par le règlement du CAF. Sa mission première est d'assurer le bon fonctionnement du CAF, d'assister les membres ainsi que les président-e-s du Conseil et de ses commissions. Il est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et est subordonné au vice-chancelier francophone et chef de l'Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR). La personne occupant ce poste assure le lien administratif entre le CAF, le CJB et les services du canton, dont la Conférence de coordination francophone (COFRA). Elle est chargée des relations avec les médias et avec les autres partenaires du CAF tels que le Forum du bilinguisme. Le-la secrétaire général-e du CAF participe au Cercle des cadres francophones du canton et aux activités destinées aux cadres de la Chancellerie d'Etat. Des tâches communales sont également intégrées à son cahier des charges dans le cadre d'une convention quadriennale.

Outre la gestion courante des affaires politiques, le secrétariat général a participé en 2018 à différents projets administratifs tels que la préparation et l'accompagnement des élections en lien avec l'extension du périmètre d'action du CAF. Ce travail de planification pour la nouvelle législature (2018-2022) a été réalisé en collaboration étroite avec l'association seeland.biel/bienne. Le secrétariat général a également accueilli en 2018 une délégation japonaise dans le cadre d'un échange du canton de Berne avec la Préfecture de Nara.



Accueil par Michel Walthert, David Gaffino et Thomas Moser d'une délégation de la Préfecture de Nara au Japon.



3. EVALUATION DES OBJECTIFS 2018 / EVALUATION DER ZIELE 2018

EVALUATION DES OBJECTIFS 2018

Pour l'année 2018, le CAF s'était fixé dix objectifs. Voici une évaluation de leur degré d'accomplissement, selon l'échelle suivante :



pas du tout accompli, à revoir, abandonner ou reformuler complètement



peu d'avancées, difficultés, à revoir ou à reconduire partiellement



bonnes avancées, projet en cours et/ou à reconduire/poursuivre



très bonnes avancées, projet en bonne voie d'aboutir, résultats tangibles



terminé, largement accompli ; à classer ou à reconduire sous d'autres formes

 Donner une voix aux 30 000 francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne en organisant les élections 2018 du CAF et l'extension de son périmètre d'action

L'objectif est pleinement atteint. En 2018 ont eu lieu les premières élections pour le Conseil des affaires francophones avec un périmètre d'action élargi. Ces élections se sont déroulées en trois temps et ont permis de pourvoir les 18 sièges, dont 5 réservés aux représentantes et représentants des 17 communes germanophones (cf. chapitre 1). Afin de mener à bien ces élections, une collaboration étroite entre l'association seeland.biel/bienne, le CAF, les deux communes bilingues de Bienne et d'Evilard ainsi que la Préfecture de Biel/Bienne et la Chancellerie cantonale s'est mise en place. Parallèlement, le CAF a modifié son règlement (RCAF) ainsi que les règlements de ses commissions afin d'y inscrire cet élargissement de périmètre. Le nombre de sièges au sein du Bureau du CAF est passé de 5 à 6, avec un siège réservé à un-e représentant-e des 17 communes germanophones. Des discussions ont également été menées et des solutions pragmatiques ont pu être trouvées afin d'adapter les procédures de consultation du CAF – préavis déterminant sur les subventions culturelles, dossiers du Fonds de loterie, etc. L'extension du périmètre d'action du CAF, s'inscrivant dans le projet « statu quo+ », est inscrite dans une ordonnance exploratoire valable pour la législature 2018-2022 (OECAF). Après avoir menée une évaluation des effets d'un tel élargissement, le CAF s'emploiera à entériner ce changement au sein de la LStP.

• Apporter des solutions pour renforcer le bilinguisme cantonal et la population francophone du canton de Berne dans le cadre de la Commission du bilinguisme

Le projet est pleinement atteint. Le rapport final de la Commission d'experts sur le bilinguisme a été rendu public le 12 novembre 2018. Le CAF a participé à plusieurs niveaux à l'élaboration de ce rapport et des recommandations qui l'accompagnent. En effet, M. David Gaffino a siégé, en tant que secrétaire général du CAF, au sein de la Commission d'experts sur le bilinguisme. Il a rapporté le point de vue du CAF et proposer des solutions pour renforcer le bilinguisme cantonal. Le CAF et la Délégation biennoise aux affaires jurassienne (DBAJ) ont été consultés sur la première version du rapport (cf. chapitres 5 et 9). La Ville de Bienne, la commune d'Evilard ainsi que le CAF ont fait part de nombreuses remarques qui ont été prises en compte dans la rédaction finale du rapport. A l'avenir, le CAF continuera à s'engager dans ce dossier aux côtés de nombreux partenaires en suivant de près la mise en œuvre par les autorités cantonales des recommandations contenues dans ce document et en prenant part, là où il y est invité, aux différents groupes de réflexions et groupes de travail.



 Assurer dans l'intérêt des francophones du canton de Berne la poursuite d'une bonne collaboration avec le CJB et avec le Conseil-exécutif après le renouvellement des élections cantonales

Le CAF attache une importance particulière à l'entente et aux collaborations qu'il a avec le Conseil du Jura bernois (CJB) et les autorités cantonales. Il s'agit de partenaires importants sans lesquels un grand nombre de dossiers ne pourrait trouver de solutions. En 2018, les collaborations avec le CJB se sont poursuivies, s'intensifiant parfois sur plusieurs dossiers et sur certaines prises de positions (cf. chapitre 10). Dans le domaine de la culture, les collaborations se sont développées au sein d'échanges informels ainsi que dans le traitement de 16 dossiers aboutissant à des subventions croisées pour un montant total dépassant les 300 000 francs (cf. chapitre 13). Les membres de la Commission formation, santé-social (CoForS) du CAF ont rencontré le 19 septembre 2018, les membres de la commission Instruction publique du CJB et les représentant-e-s de la COFRA. Cette séance a été l'occasion de discuter des adaptations prévues dans le cadre du Plan d'étude romand (PER). Ces rencontres ainsi que la rencontre annuelle des président-e-s et la séance commune entre le CAF et le CJB du 6 novembre 2018 ont été l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux membres des deux Conseils et d'échanger sur les dossiers traités en commun.

En ce qui concerne les liens avec le Conseil-exécutif, le CAF a adressé des lettres de félicitations aux membres élus. Cette démarche a permis de rappeler les défis importants en matière de protection de la communauté francophone dans la région et de renforcement du bilinguisme. Le 21 septembre 2018, les membres de la Commission culture ont fait la connaissance de la conseillère d'Etat Christine Häsler, nouvellement élue à la tête de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne.

 Assurer avec le CJB et les communes concernées une bonne prise en compte des intérêts de la région dans les réorganisations liées à la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier

Déjà en 2017, les communes de Bienne et d'Evilard ainsi que le CAF avaient annoncé dans le cadre de la DBAJ leur position de neutralité active vis-à-vis de la votation du 18 juin 2017. Cette position a été rappelée également suite à la décision de la Préfecture du Jura bernois sur les recours liés à la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier du 5 novembre 2018. Souvent mal comprise, cette position vise, d'une part, à assurer le respect des populations concernées et, d'autre part, à poursuivre le travail réalisé avec les partenaires du CAF afin de garantir les intérêts de la communauté francophone des deux régions.



Le CAF est resté très attentif à l'évolution des travaux en lien avec une possible réorganisation de l'administration décentralisée et des filières de formation suite à la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier. Il a profité des nombreuses rencontres avec les autorités cantonales et de discussions avec ses partenaires pour défendre et pour rappeler les intérêts de la population de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Les membres de la DBAJ ainsi que ceux de la commission Institutions du CJB se sont rencontrés le 1^{er} novembre 2018 afin d'échanger sur ces possibles réorganisations (cf. chapitre 9). Cette rencontre a été l'occasion pour les personnes présentes de mettre en évidence six points majeurs à prendre en compte lors de réflexions portant sur les filières de formation dans la région et de rappeler que le CAF et le CJB sont des partenaires prioritaires dans ces dossiers. Le CAF, comme nombre d'autres organes, a cependant vécu une période d'attente et d'incertitudes à l'automne 2018. Les recours ayant été acceptés par la Préfecture du Jura bernois, les réorganisations ne semblent aujourd'hui plus d'actualité. Tout en restant vigilant, le CAF estime que l'objectif doit être revu et évalué aux lumières des évènements de la fin de l'année 2018.

 Négocier avec les autorités fédérales, cantonales et municipales pour obtenir le respect du bilinguisme sur le contournement autoroutier de Biel/Bienne



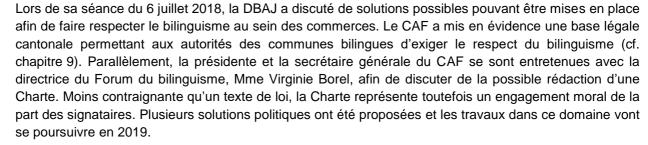
Le 18 janvier 2018, une délégation de la Ville de Bienne, du CAF et du Forum du bilinguisme, accompagnée par le conseiller national Manfred Bühler, a rencontré la conseillère fédérale Doris Leuthard et le chef de l'Office des routes (OFROU), Jürg Röthlisberger (cf. chapitre 4). Malgré cet échange prometteur et l'important travail réalisé par les trois partenaires, aucune solution n'a été retenue par la Confédération. Constitué de représentantes et représentants de la Ville de Bienne, du CAF et du Forum du bilinguisme, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises et a collaboré avec la Police régionale Bienne-Jura



bernois-Seeland et la Police cantonale afin d'analyser en détail les panneaux autoroutiers ainsi que les différentes législations concernées.

Le groupe de travail a fait parvenir à la Confédération plusieurs propositions de solutions pragmatiques durant l'automne 2018. Suite à la rupture du dialogue de la part de la Confédération en réponse à leur dernier courrier, le CAF, la Ville de Bienne et le Forum du bilinguisme ont décidé de faire évoluer leur stratégie en 2019 en demandant aux autorités cantonales ainsi qu'à de nombreuses personnalités de la région de les soutenir dans leurs démarches.

 Proposer des solutions politiques pour une meilleure prise en compte des deux langues officielles dans la vente et les commerces à Bienne, dans le respect de la liberté économique et en soutien au travail du Forum du bilinguisme



• Obtenir du canton de Berne une meilleure prise en compte du français et du bilinguisme dans les offres d'emploi de l'administration cantonale

Depuis 2017, le CAF effectue un suivi des offres d'emploi publiées au sein de l'administration cantonale. Cette statistique non-exhaustive a permis de mettre en lumière les bonnes pratiques et les problèmes en termes de traduction et d'exigences linguistiques dans les annonces d'emploi. Munie de ces exemples, une délégation du CAF et du CJB a rencontré une délégation de la Direction des finances et de l'Office du personnel du canton de Berne le 27 mars 2018. Les personnes présentes ont abordé plusieurs propositions, dont celle de fixer un objectif spécifique à ce sujet dans la stratégie du personnel cantonal 2020-2023. Ce dialogue se poursuivra en 2019 tout comme l'analyse des offres d'emploi publiées par le canton.

• Poursuivre le renforcement des places d'apprentissage en français à Bienne, notamment dans la vente, la santé et l'administration cantonale

La collaboration avec les grands distributeurs est en place, avec des contacts assez réguliers. Le bilan en termes de contrats signés reste faible dans ce volet 2018 du projet CAF/quidux JR. Cela s'explique notamment par les exigences élevées en matière linguistique de la part des grands distributeurs. En ce qui concerne le volet « coaching », les résultats sont là. Plus de 90 % des jeunes suivis ont trouvé une solution de formation à la fin de leur scolarité obligatoire. Une évolution dans les statistiques des places d'apprentissage à Bienne est également à relever. En 2018, 33 % des places d'apprentissage à Bienne étaient occupées par des francophones contre 25 % en 2014. Malgré cette évolution, des secteurs d'activités (vente, santé et soins) ont toujours une représentation d'apprenti-e-s francophones très faible. Le CAF a également poursuivi le dialogue avec la Ville de Bienne et ses nombreux partenaires au sein du groupe de travail sur l'apprentissage à Bienne. La thématique des places d'apprentissage dans l'administration cantonale a également été abordée lors de la rencontre entre une délégation du CAF et du CJB et des représentant-e-s de la Direction des finances et de l'Office du personnel le 27 mars 2018.

• Améliorer avec le CJB et les milieux concernés la prise en charge d'enfants et adolescents placés ainsi que le soutien aux familles francophones en difficultés à Bienne et dans la région.

En 2016, le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg avait décidé, grâce à un long travail réalisé par la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents (PIEA) avec le soutien constant du CAF et du CJB, de l'ouverture de six nouvelles places d'accueil. Annoncées pour le début de l'année 2018, celles-ci n'ont pas encore été créées. Le CAF déplore cette situation au vu des besoins existants dans la région. Le CAF a néanmoins poursuivi ses efforts en étroite collaboration avec la PIEA, le CJB et d'autres partenaires afin

de mener des réflexions sur une extension possible de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO). Des demandes de traductions de documents et de rapports relatifs au projet « Optimiser les aides éducatives complémentaires dans le canton de Berne » ont également été adressées à la conseillère d'Etat Evi Allemann. Toujours dans le cadre de ce projet, le CAF et le CJB sont en contact avec l'Office des mineurs et prévoit d'intensifier le dialogue en 2019.

 Optimiser avec la Ville de Bienne et la commune d'Evilard les possibilités de collaboration et de tâches communales du CAF, ainsi que le soutien commun aux activités culturelles bilingues et francophones.

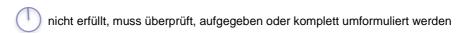


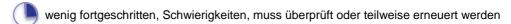
La convention sur les tâches communales du CAF a été reconduite pour les années 2018 à 2022. Correspondant à une charge de travail de 5 % dans le cahier des charges du-de la secrétaire général-e, ces tâches ont été rediscutées. Les membres de la Commission culture ont rencontré le nouveau délégué à la culture de la Ville de Bienne, M. Michel Vust, le 5 décembre 2018. A d'autres occasions, telles que lors des rencontres annuelles avec la directrice de l'instruction publique du canton de Berne, le directeur de la formation, de la culture et du sport, M. Cédric Némitz, a été invité par le CAF à prendre part aux échanges.

Le CAF constate que cinq des dix objectifs prioritaires pour l'année 2018 sont très largement atteints, voire totalement atteints. L'extension du périmètre d'action est en place et les élections 2018 au CAF se sont bien déroulées, assurant une nouvelle voix aux 30 000 francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Plusieurs objectifs ont rencontré des difficultés et cela indépendamment de la volonté du CAF – comme par exemple dans la création des places d'accueil d'urgence. L'évolution des dossiers rencontrant de tels blocages doit être analysée avec attention. Le CAF devra y prêter une attention particulière, voire redoubler d'efforts avec ses partenaires afin de trouver de nouvelles voies de dialogue et d'aboutir à des solutions

EVALUATION DER ZIELE 2018

Für das Jahr 2018 hat sich der RFB zehn Ziele gesetzt. Hier die Evaluation ihres Erfüllungsgrades gemäss folgender Skala:







sehr gut fortgeschritten, Projekt auf gutem Weg, Resultate greifbar

abgeschlossen, weitgehend erfüllt, abschreiben bzw. in anderer Form erneuern

• Sprachrohr sein für die 30 000 Französischsprachigen des Verwaltungskreises Biel/Bienne, Durchführung der RFB-Wahlen 2018 und Erweiterung des RFB-Wirkungskreises

Das Ziel ist vollständig erreicht. 2018 fanden die RFB-Wahlen erstmals im erweiterten Wirkungskreis statt. Die 18 Sitze, wovon 5 für die neuen Vertreterinnen und Vertreter der 17 deutschsprachigen Gemeinden, wurden in drei Etappen vergeben. Dank einer engen Zusammenarbeit zwischen dem Verein seeland.biel/bienne, dem RFB, den beiden zweisprachigen Gemeinden Biel und Leubringen sowie der Staatskanzlei konnten diese Wahlen reibungslos über die Bühne gehen. Der RFB hat seine Geschäftsordnung und seine Kommissionsreglemente an den neuen Wirkungskreis angepasst. Die Anzahl Sitze im Büro des RFB wurde von fünf auf sechs erhöht, wobei ein Sitz einer Vertretung der 17 deutschsprachigen Gemeinden vorbehalten ist. Im Rahmen von Gesprächen konnten zudem pragmatische Lösungen für die Konsultationsverfahren des RFB gefunden werden – massgebende Vorabstellungnahmen bei Kulturbeiträgen, Dossiers des Lotteriefonds usw. Die Erweiterung des RFB-



Wirkungskreises, die Teil des Status-quo-plus-Projekts ist, ist in einer Versuchsverordnung geregelt, die für die Legislatur 2018-2022 gilt. Nach der entsprechenden Evaluation dieser Erweiterung wird sich der RFB dafür einsetzen, dass diese Neuerung in der Sonderstatutsgesetzgebung verankert wird.

 Finden von Lösungen zur Stärkung der kantonalen Zweisprachigkeit und der französischsprachigen Kantonsbevölkerung im Rahmen der Kommission für Zweisprachigkeit

Das Ziel ist vollständig erreicht. Die Zweisprachigkeitskommission hat ihren Schlussbericht am 12. November 2018 vorgelegt. Der RFB hatte mehrfach Gelegenheit, an diesem Bericht und den darin enthaltenen Empfehlungen mitzuarbeiten. David Gaffino war als Generalsekretär des RFB Mitglied der Zweisprachigkeitskommission. Er konnte die Sicht des RFB einbringen und Lösungen zur Stärkung der kantonalen Zweisprachigkeit vorschlagen. Der RFB und die Bieler Juradelegation wurden zur ersten Fassung des Berichts konsultiert (vgl. Kapitel 5 und 9). Die Stadt Biel, die Gemeinde Leubringen und der RFB haben zahlreiche Bemerkungen eingebracht, die in die Schlussredaktion des Berichts eingeflossen sind. Der RFB wird sich auch in Zukunft zusammen mit vielen Partnern für dieses Dossier einsetzen, die Umsetzung der im Bericht enthaltenen Empfehlungen durch die Behörden mitverfolgen und dort, wo er eingeladen ist, in den verschiedenen Reflexions- und Arbeitsgruppen mitwirken.

 Im Interesse der französischsprachigen Kantonsbevölkerung Sicherstellen nach den kantonalen Gesamterneuerungswahlen der bisherigen guten Zusammenarbeit mit dem BJR und dem Regierungsrat

Der RFB misst den Absprachen und der Zusammenarbeit mit dem BJR und den Kantonsbehörden grosse Bedeutung zu. Für ihn sind dies wichtige Partner, ohne die es bei vielen Dossiers keine Lösungen gäbe. 2018 wurde die Zusammenarbeit mit dem BJR fortgesetzt und bei mehreren Geschäften und Stellungnahmen manchmal intensiviert (vgl. Kapitel 10). Im Bereich der Kultur konnte die Zusammenarbeit im Rahmen eines informellen Austausches sowie bei der Behandlung von 16 Dossiers, die gemeinsame Subventionen von insgesamt über 300 000 Franken ausgelöst haben (vgl. Kapitel 13), ausgebaut werden. Die Mitglieder der Kommission Bildung, Gesundheit und Soziales haben sich am 19. September 2018 mit den Mitgliedern der Erziehungskommission des BJR und den Vertreterinnen und Vertretern der FRAKO getroffen. Die Sitzung bot Gelegenheit, über die Anpassungen zu diskutieren, die im Rahmen des Westschweizer Lehrplans (Plan d'études romand, PER) vorgesehen sind. Alle dieses Treffen, das jährliche Präsidententreffen sowie die gemeinsame Sitzung RFB/BJR vom 6. November 2018 waren eine gute Gelegenheit, die neuen Mitglieder beider Räte kennenzulernen und sich über die gemeinsam behandelten Dossiers auszutauschen.

Was die Beziehungen zum Regierungsrat betrifft, so hat der RFB jedem Regierungsmitglied schriftlich zur Wahl gratuliert. Damit konnte an die grossen Herausforderungen im Bereich des Schutzes der französischsprachigen Gemeinschaft in der Region und der Stärkung der Zweisprachigkeit erinnert werden. Am 21. September 2018 hatten die Mitglieder der Kulturkommission die Gelegenheit, die neue Erziehungsdirektorin, Regierungsrätin Christine Häsler, kennenzulernen.

 Mit dem BJR und den betroffenen Gemeinden Sicherstellen einer guten Berücksichtigung der Interessen der Region im Rahmen der Neuorganisationen im Zusammenhang mit der Abstimmung über die Kantonszugehörigkeit der Stadt Moutier

Die Gemeinden Biel und Leubringen-Magglingen sowie der RFB hatten bereits 2017 in der Bieler Juradelegation angekündigt, dass sie in Bezug auf die Abstimmung vom 18. Juni 2017 eine Haltung der aktiven Neutralität einnehmen würden. Diese Haltung galt auch in Bezug auf den Entscheid vom 5. November 2018 zu den Beschwerden im Zusammenhang mit der Abstimmung über die Kantonszugehörigkeit Moutiers. Diese oft missverstandene Haltung zielt einerseits darauf ab, den Respekt gegenüber den betroffenen Bevölkerungen sicherzustellen, und andererseits, die mit den Partnern realisierten Arbeiten fortzusetzen, um die Interessen der französischsprachigen Gemeinschaft beider Regionen zu gewährleisten.

Der RFB hat die Entwicklung der Arbeiten im Zusammenhang mit den möglichen Neuorganisationen der dezentralen Verwaltung und der Studiengänge im Zuge der Abstimmung über die Kantonszugehörigkeit



Moutiers aufmerksam verfolgt. Er hat insbesondere die vielen Treffen mit den Kantonsbehörden und die Gespräche mit seinen Partnern genutzt, um an die Interessen der Bevölkerung des Verwaltungskreises Biel/Bienne zu erinnern und für diese einzutreten. Die Mitglieder der Bieler Juradelegation und die Mitglieder der BJR-Kommission Institutionen haben sich am 1. November 2018 getroffen, um sich über diese möglichen Neuorganisationen auszutauschen (vgl. Kapitel 9). Dieses Treffen war für alle Anwesenden eine gute Gelegenheit, sechs Hauptpunkte hervorzuheben, die bei den Überlegungen zu den Studiengängen in der Region zu berücksichtigen sein werden, und daran zu erinnern, dass der RFB und der BJR bei diesen Dossiers vorrangige Partner sind. Der RFB hat im Herbst 2018 aber wie viele andere Organe und Gremien auch eine Zeit des Abwartens und der Ungewissheit erlebt. Nachdem die Regierungsstatthalterin die Abstimmungsbeschwerden gutgeheissen hat, scheinen Reorganisationsprojekte derzeit nicht mehr aktuell zu sein. Der RFB bleibt aber wachsam und ist der Auffassung, dass das Ziel überprüft und im Lichte der Ereignisse von Ende 2018 evaluiert werden muss.

• Verhandeln mit den Bundes-, Kantons- und Gemeindebehörden, um die Einhaltung der Zweisprachigkeit auf der Autobahnumfahrung Biel/Bienne zu erreichen

Am 18. Januar 2018 traf sich eine Delegation der Stadt Biel, des RFB und des Forums für die Zweisprachigkeit in Begleitung von Nationalrat Manfred Bühler mit Bundesrätin Doris Leuthard und dem ASTRA-Vorsteher Jürg Röthlisberger (vgl. Kapitel 4). Trotz eines vielversprechenden Austausches und der beachtlichen Arbeit der drei Partner ging der Bund auf keinen Lösungsvorschlag ein. Eine aus Vertreterinnen und Vertretern der Stadt Biel, des RFB und des Forums für die Zweisprachigkeit zusammengesetzte Arbeitsgruppe hat sich mehrmals getroffen und zusammen mit der Regionalpolizei Seeland-Berner Jura und der Kantonspolizei die Autobahnbeschilderung und die einschlägige Gesetzgebung eingehend analysiert.

Die Arbeitsgruppe hat dem Bund im Herbst 2018 mehrere pragmatische Lösungsvorschläge zukommen lassen. Nachdem der Bund als Antwort auf dieses Schreiben den Dialog eingestellt hat, haben der RFB, die Stadt Biel und das Forum für die Zweisprachigkeit für 2019 eine Änderung ihrer Strategie beschlossen, indem sie die Kantonsbehörden und zahlreiche Persönlichkeiten aus der Region bitten, sie bei ihrem Unterfangen zu unterstützen.

 Vorschlagen von politischen Lösungen für eine bessere Berücksichtigung beider Amtssprachen in Biel (Verkauf und Gewerbe), dies unter Achtung der Wirtschaftsfreiheit und als Unterstützung der Arbeit des Forums für die Zweisprachigkeit

Die Bieler Juradelegation hat an ihrer Sitzung vom 6. Juli 2018 mögliche Lösungen besprochen, damit die Zweisprachigkeit in den Geschäften respektiert wird. Der RFB hat auf eine kantonale Rechtsgrundlage verwiesen, die es den Behörden zweisprachiger Gemeinden erlaubt, die Einhaltung der Zweisprachigkeit einzufordern (vgl. Kapitel 9). Parallel dazu haben die Präsidentin und die Generalsekretärin des RFB zusammen mit der Geschäftsführerin des Forums für die Zweisprachigkeit die Möglichkeit einer Charta erörtert. Eine Charta, die weniger verbindlich ist als ein Gesetz, stellt nichtsdestotrotz eine moralische Verpflichtung dar. Es wurden mehrere politische Lösungen vorgeschlagen und diskutiert, und die Arbeiten auf diesem Gebiet werden auch 2019 fortgesetzt.

• Erreichen, dass der Kanton bei kantonalen Stelleninseraten der französischen Sprache und der Zweisprachigkeit besser Rechnung trägt

Der RFB beobachtet seit 2017 die Stellenanzeigen der Kantonsverwaltung. Diese nicht erschöpfende Statistik hat es erlaubt, auf die Best Practices und die Probleme im Zusammenhang mit den sprachlichen Anforderungen und mit dem Übersetzungswesen hinzuweisen. Mit diesen Beispielen im Gepäck hat sich eine Delegation des RFB und des BJR am 27. März 2018 mit den Vertreterinnen und Vertretern der Finanzdirektion und des kantonalen Personalamts getroffen. Es wurden mehrere Vorschläge besprochen, so auch jener, in der Personalstrategie 2020-2023 diesbezüglich ein spezifisches Ziel festzulegen. Der Dialog wird 2019 fortgesetzt, und auch die Analyse der kantonalen Stellenanzeigen wird weiterverfolgt.



• Fortsetzen der Massnahmen zur Stärkung französischsprachiger Lehrstellen in Biel, namentlich in den Bereichen Verkauf, Gesundheit und Kantonsverwaltung

Die Zusammenarbeit mit den Grossverteilern steht, und es finden regelmässig Kontakte statt. Die Bilanz in Bezug auf die unterzeichneten Lehrverträge fällt für diesen Jahrgang 2018 des Projekts RFB/quidux JR relativ schwach aus. Dies erklärt sich namentlich aufgrund der hohen sprachlichen Anforderungen seitens der Grossverteiler. Beim Coaching können hingegen gute Ergebnisse verzeichnet werden: Über 90 Prozent der betreuten Jugendlichen haben am Ende ihrer obligatorischen Schulzeit einen Ausbildungsplatz gefunden. Bei der Statistik in Bezug auf die Lehrstellen in Biel gab es ebenfalls eine positive Entwicklung: 2018 waren 33 Prozent aller Lehrstellen in Biel von Französischsprachigen besetzt; 2014 waren es noch 25 Prozent. Trotz dieser Entwicklung hat es weiterhin Branchen (Verkauf, Gesundheit und Pflege) mit sehr wenig französischsprachigen Lernenden. Der RFB hat den Dialog mit der Stadt Biel und den zahlreichen Partnern auch in der Arbeitsgruppe Lehrstellen in Biel fortgesetzt. Am Treffen vom 27. März 2018 zwischen der RFB/BJR-Delegation mit den Vertreterinnen und Vertretern der Finanzdirektion und des kantonalen Personalamts wurde ausserdem das Lehrstellenangebot der Kantonsverwaltung thematisiert.

 Zusammen mit dem BJR und den betroffenen Kreisen Verbessern in Biel und Umgebung der Betreuung von platzierten Kindern und Jugendlichen sowie der Unterstützung von französischsprachigen Familien in schwierigen Situationen

2016 hatte Regierungsrat Pierre Alain Schnegg dank einer aufwändigen Arbeit der PIEA-Plattform und der ständigen Unterstützung von RFB und BJR beschlossen, sechs neue Betreuungsplätze zu schaffen. Diese waren per Anfang 2018 angekündigt, wurden bisher jedoch noch nicht geschaffen. Diese Verzögerung hängt mit der Evaluation und der Einhaltung der eidgenössischen Bauvorschriften zusammen. Der RFB bedauert dieses Situation angesichts des in der Region ausgewiesenen Bedarfs. Der RFB hat seine Anstrengungen in enger Zusammenarbeit mit der PIEA, dem BJR und weiteren Partnern fortgesetzt, um über eine mögliche Erweiterung der «Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)» nachzudenken. Ausserdem wurden Gesuche um Übersetzung von Unterlagen und Berichten im Zusammenhang mit dem Projekt «Optimierung der ergänzenden Hilfen zur Erziehung im Kanton Bern (OeHE)» an Regierungsrätin Evi Allemann gerichtet. Ebenfalls im Zusammenhang mit diesem Projekt stehen der RFB und der BJR in Kontakt mit dem kantonalen Jugendamt. Der Dialog soll 2019 intensiviert werden.

• Zusammen mit der Stadt Biel und der Gemeinde Leubringen Optimieren der Möglichkeiten zur Zusammenarbeit und der kommunalen Aufgaben des RFB sowie der gemeinsamen Unterstützung von französischsprachigen und zweisprachigen kulturellen Tätigkeiten

Die Vereinbarung über die Gemeindeaufgaben des RFB wurde für die Jahre 2018 bis 2022 verlängert. Diese Aufgaben, die im Pflichtenheft der Generalsekretärin ein Pensum von 5 Prozent ausmachen, konnten noch einmal besprochen werden. Die Mitglieder der Kulturkommission haben sich am 5. Dezember 2018 mit dem neuen Kulturbeauftragten der Stadt Biel, Michel Vust, getroffen. An andere Anlässe, wie beispielsweise die jährlichen Treffen mit der kantonalen Erziehungsdirektorin, hat der RFB auch den Bieler Bildungs-, Kultur- und Sportdirektor, Cédric Némitz, eingeladen.

Der RFB stellt fest, dass von den zehn Hauptzielen für das Jahr 2018 fünf weitestgehend bzw. vollständig erfüllt sind. Die Erweiterung des Wirkungskreises ist vollzogen, und die RFB-Wahlen 2018 sind gut über die Bühne gegangen. Der RFB ist damit ein Sprachrohr für die 30 000 Französischsprachigen des Verwaltungskreises Biel/Bienne. Bei mehreren Zielen gab es Schwierigkeiten, auf die der RFB keinen Einfluss hatte – wie beispielsweise bei der Schaffung von Notfallplätzen. Die Entwicklung der Dossiers, die auf solche Hindernisse stossen, muss sorgfältig analysiert werden. Der RFB wird diese besonders aufmerksam verfolgen und sich mit seinen Partnern doppelt so stark anstrengen müssen, um neue Wege des Dialogs zu finden und zu pragmatischen Lösungen zu kommen (z. B. Zweisprachigkeit auf der Autobahn A5).



4. PLÉNUM ET BUREAU

Le Plénum est l'organe supérieur du CAF, réunissant les 18 membres élus. Il est tenu informé de toutes les activités du Conseil. L'ensemble des décisions politiques relèvent de sa compétence. En vertu du règlement du CAF, le Plénum délègue au Bureau et aux commissions un certain nombre de compétences, pour la bonne marche des affaires courantes. Le Bureau est l'organe de pilotage fonctionnel du CAF. C'est lui qui établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres commissions (notamment les affaires en lien avec la formation, la santé, le social ou les affaires culturelles), traite les affaires courantes, agit au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles (à l'attention du Plénum puis de la Chancellerie d'Etat). En 2018, suite à l'extension du périmètre d'action et de la révision de son règlement, le Bureau est passé de 5 membres à 6 membres avec un siège réservé à la commune d'Evilard et un siège réservé aux représentant-e-s des 17 communes germanophones de l'arrondissement.

SÉANCES DU BUREAU ET DU PLÉNUM

Le Bureau a siégé neuf fois en 2018, dont une rencontre entre les présidentes du CAF et du CJB. Le Plénum a siégé à huit reprises, dont une séance commune avec le CJB, au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan. Les autres séances plénières ont eu lieu à la Bibliothèque de la Ville de Bienne, à l'école du Marché-Neuf, à la Mairie de Bienne (Maison Bloesch), au Château de Nidau (Préfecture de l'arrondissement) et à la Haute école spécialisée bernoise.

ELECTIONS CANTONALES 2018 – SIÈGES FRANCOPHONES RÉSERVÉS DANS LE CERCLE ÉLECTORAL DE BIENNE-SEELAND

La Chancellerie d'Etat a adressé un courrier le 26 février 2018 au CAF afin de l'informer au sujet des sièges garantis pour l'élection 2018 au Grand Conseil aux représentant-e-s francophones du cercle électoral de Bienne-Seeland. Cette correspondance stipule que, selon l'article 73, alinéa 3 de la Constitution cantonale, une « représentation équitable doit être garantie à la minorité de langue française du cercle électoral de Bienne-Seeland ». En vertu de l'article 64, alinéa 3 de la loi sur les droits politiques (LDP, RSB 141.1), les francophones du cercle électoral ont droit à un nombre de sièges garantis proportionnellement à la population totale dudit cercle électoral. La Chancellerie d'Etat a informé le CAF que trois mandats avaient été réservés pour les élections 2018. Dans son courrier du 28 mars 2018, le CAF a pris acte que le nombre de sièges francophones avait été fixé à trois, comme lors des élections précédentes. Il a toutefois demandé certaines clarifications relatives à la base de calcul aboutissant à ce résultat. Le CAF reviendra sur cette interrogation lors de la consultation relative à l'ordonnance sur les droits politiques en 2019.

ÉLECTIONS ET RENOUVELLEMENT DU CAF - LÉGISLATURE 2018-2022

Le 31 mai 2018, le CAF est arrivé au terme de sa troisième législature. La législature 2018-2022 a marqué l'élargissement du périmètre d'action du Conseil. Le Bureau du CAF a été chargé de préparer la séance constitutive du 19 juin 2018 et de faire des propositions sur la composition du Bureau et des commissions du CAF. Le Bureau a également finalisé la révision du Règlement du CAF (RCAF) en collaboration avec le service juridique de la Chancellerie d'Etat. Publié à la fin du mois de mai 2018 dans le recueil officiel BELEX, le RCAF est entré en vigueur le 1^{er} juin 2018. Les règlements révisés de la Commission culture et de la Commission formation, santé-social sont entrés en vigueur le 15 juillet 2018. Le CAF a validé, en automne 2018, le premier rapport d'évaluation prévu dans le cadre de l'ordonnance exploratoire relative à l'extension du périmètre d'action du CAF (OECAF, ROB 17-031). Ce rapport visait à analyser l'intérêt manifesté par les francophones des 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne à se faire élire au sein du CAF ainsi que les modalités d'élection en collaboration avec l'association seeland.biel/bienne. Ce rapport a été adressé au Conseil-exécutif du canton de Berne qui l'a approuvé le 13 décembre 2018 (cf. chapitre 1).



BILINGUISME AUTOROUTIER

Une délégation de la Ville de Bienne, du CAF et du Forum du bilinguisme, accompagnée du conseiller national Manfred Bühler, s'est entretenue, le 18 janvier 2018, avec la conseillère fédérale Doris Leuthard et le directeur de l'OFROU, Jürg Röthlisberger, concernant le bilinguisme sur l'autoroute A5. Un communiqué de presse a été diffusé le 7 février 2018 mettant en évidence plusieurs points abordés lors de cet échange. La Confédération avait notamment annoncé vouloir se renseigner afin d'évaluer les effets potentiels des panneaux bilingues sur la sécurité routière sur ce tronçon. Une seconde rencontre devait avoir lieu en automne 2018, sous l'impulsion de l'OFROU. Malgré plusieurs échanges de correspondances aux mois de mars et d'octobre 2018, la situation est demeurée bloquée. Souhaitant rester actifs dans ce dossier et clarifier certains arguments avancés lors de la rencontre du 18 janvier 2018, le CAF, la Ville de Bienne ainsi que le Forum du bilinguisme ont mis en place un groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises. La Police régionale Bienne-Jura bernois-Seeland et la Police cantonale ont été associées à ces réflexions. Ces séances ont permis de clarifier plusieurs principes relatifs à la sécurité routière ainsi que le processus de mise en consultation du projet comportant le nom des panneaux. Consécutivement à la séance plénière du 12 septembre 2018, le CAF a adressé un argumentaire au Conseil municipal de la Ville de Bienne afin de demander une stratégie plus maximaliste et la garantie de maintenir une cohérence dans les solutions pouvant être négociées avec la Confédération – rejet de la solution proposée visant à ce qu'une partie de tronçon soit en français et l'autre en allemand. Le 27 septembre 2018, un nouveau courrier a été adressé à la conseillère fédérale Doris Leuthard sollicitant une deuxième entrevue. Le 22 octobre 2018, l'OFROU a répondu à cette lettre annonçant qu'une deuxième rencontre n'était pas nécessaire en l'état. Cette missive a donné l'impression aux membres du CAF et à ses partenaires d'une volonté de rompre le dialogue. La décision a été prise de proposer une gradation dans les actions menées par les trois partenaires et d'élargir, en 2019, le réseau de soutiens en approchant plusieurs organisations, institutions et personnalités de la région.

LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES - PROJETS

Des subventions fédérales aux cantons plurilingues d'un montant total de 245 000 francs – prévues dans le cadre de la loi fédérale sur les langues – ont été distribuées à 14 projets contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal dans différents domaines d'activités tels que la culture, la santé ou la formation. Cinq projets ont été portés par le CAF en 2018. Le Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS), les Spectacles français de Bienne, nouvellement nommé Nebia, et le Centre hospitalier de Bienne, sont parmi les principaux bénéficiaires de cette subvention fédérale. Un projet de renforcement de la formation professionnelle bilingue et francophone à Bienne et un projet de traduction au sein du Groupe d'aménagement cantonal ont également été soutenus. En 2018, le CAF est resté très actif dans le dépôt des demandes afin que plusieurs projets et organismes puissent bénéficier d'une subvention fédérale en 2019.

DOSSIERS DE SUBVENTIONS POM/FONDS DE LOTERIE

La Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne (POM) soumet au CAF pour préavis les dossiers de subvention du Fonds de loterie en lien avec l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. En règle générale, le CAF ne se prononce que sur les dossiers présentant une composante liée à la langue ou à la culture, comme des publications d'ouvrages ou des traductions. Il n'a cependant pas de compétences en ce qui concerne les affaires du Fonds du sport et les rénovations des bâtiments protégés. Le CAF s'est ainsi prononcé sur un dossier du Fonds de loterie en 2018. Le secrétaire général du CAF a également eu l'occasion de rencontrer les représentant-e-s de la POM/Fonds de loterie, le 21 mars 2018, pour analyser la procédure de consultation du CAF suite à l'extension du périmètre d'action du CAF; à partir du mois de juin 2018.



INVITATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Le CAF a été représenté à de nombreuses activités politiques, culturelles ou scolaires, durant l'année 2018. On peut notamment citer :

21.02.2018	Workshop sur le bilinguisme dans le canton de Berne
06.03.2018	Conférence du Lyceum Club International de Bienne sur le CAF et le bilinguisme
10.03.2018	Inauguration de l'espace des associations (FICD / ATE et Pro Natura)
16.03.2018	Soirée Label + Romand honneur de la compagnie MuFuThe et du Théâtre Vidy-Lausanne
21.03.2018	Cérémonie d'ouverture officielle du Salon interjurassien de la formation (10e édition 2018)
10.04.2018	Rencontre relative à la relocalisation de l'administration décentralisée dans le Jura bernois
18.04.2018	Conférence de l'INS sur le rythme des rapports d'évaluation au cycle 3
05.05.2018	Inauguration de la Grotte de la Villa Choisy à Bienne
07.05.2018	89ème assemblée générale annuelle des délégués de LA VOIX ROMANDE
26.05.2018	Assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation
27.05.2018	6ème édition du CIP-Solidaire
29.05.2018	Rencontre du groupe d'accompagnement stratégique de l'association seeland.biel/bienne
31.05.2018	Concert de la Société philharmonique de Bienne
08.06.2018	Assemblée générale de l'association des communes bernoises
20.06.2018	Séance d'information de la Conférence des maires du Jura bernois et du district de Bienne
26.06.2018	Distinctions des Prix de littérature du canton de Berne
29.06.2018	Cérémonie de clôture 2018 du Lycée technique CFP Biel-Bienne
04.07.2018	Cérémonie de clôture de la BFB-Bildung Formation Biel-Bienne
23.08.2018	Remise du 7 ^{ème} Prix de littérature de la ville et du canton de Berne
25.08.2018	Fête du village d'Evilard
01.09.2018	Remise du Label du bilinguisme à l'Orientation professionnelle de Bienne
08.09.2018	Cérémonie de remise des Prix Robert Walser 2018
08.09.2018	Vernissage de l'exposition Zeitspuren
13.09.2018	Soirée d'ouverture du Festival du Film Français d'Helvétie
15.09.2018	Compétition du Forum du bilinguisme "Lorsque les langues se rencontrent "
15.09.2018	30ème anniversaire de l'Atelier 6/15
18.09.2018	Remise des Prix de la culture et de la médiation culturelle 2018 du canton de Berne
19.10.2018	Remise du Label du bilinguisme à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne (ESC/WMS)
30.10.2018	Remise du Prix de la culture de la Ville de Bienne
31.10.2018	Assemblée constitutive de l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B)
02.11.2018	Soirée spectacle "Cartoon" de la compagnie Anton Lachky
08.11.2018	26ème Forum de la COFRA
08.11.2018	Remise des titres d'enseignement 2018 de la HEP-BEJUNE
22.11.2018	Assemblée générale de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement
23.11.2018	Apéritif avec la commune d'Evilard/Macolin
01.12.2018	Vernissage de l'exposition Prix Photoforum 2018
01.12.2018	184ème Fête de la fondation de l'Université de Berne
05.12.2018	Assemblée des membres de seeland.biel/bienne
06.12.2018	Cérémonie d'inauguration de Nebia
20.12.2018	Repas de fin d'année du Conseil de ville de Bienne



5. PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU CANTONAL ET RÉGIONAL

PRISES DE POSITION (PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE)

• Postulat Müller découpage du territoire cantonal

Dans sa prise de position du 28 mars 2018, le CAF relève qu'aucun des documents mis en consultation ne tient compte ni ne mentionne la territorialité des langues (inscrite dans la Constitution cantonale), le bilinguisme du canton, les langues officielles ou encore l'identité régionale. Il invite par conséquent la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques à revoir le rapport du Conseil-exécutif, avant de le soumettre au Grand Conseil. Ce document doit notamment mettre en évidence que le rapport d'experts ne considère à aucun moment les spécificités de la population francophone du canton et la territorialité des langues, éléments pourtant clairement définis au sein de la Constitution cantonale et de la LStP.

Fondation bernoise de design – délégation de tâches en vertu de la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)

Le CAF relève, dans sa prise de position du 28 mars 2018, que le design et le graphisme sont des secteurs d'activités qui jouent un rôle important à Bienne où siègent une école de graphisme et plusieurs entreprises actives dans ce domaine. Ce secteur d'activités fait également partie du domaine culturel. Le CAF a rappelé que, conformément à la législation sur le statut particulier, le canton est tenu de le consulter sur toutes les affaires relatives à l'octroi de subventions cantonales liées aux activités culturelles se déroulant dans le district de Bienne. Celui-ci ne peut, dès lors, se soustraire à l'obligation légale de consulter le CAF, ceci même en déléguant certaines tâches à une fondation. Le CAF a proposé, dans sa prise de position, une modification du projet d'arrêté du Conseil-exécutif ainsi que plusieurs variantes à choix pouvant être combinées.

Concept culturel du CJB

Le CAF a salué, dans sa prise de position du 25 mai 2018, les impulsions données par le projet de feuille de route pour l'encouragement à la culture dans le Jura bernois. Il a noté la volonté de poursuivre et d'intensifier les collaborations entre le CAF et le CJB et particulièrement en ce qui concerne le soutien aux artistes par des subventions croisées CAF-CJB (cf. chapitre 13). Finalement, il a pris connaissance de la révision du concept culturel du CJB.

Loi sur la formation professionnelle, la formation continue et l'orientation professionnelle (LFOP) – financement des offres transitoires

Dans sa prise de position du 4 juillet 2018, le CAF a réitéré son opposition concernant la mesure 48.4.5 du plan d'allègement cantonal (PA 2018) prévoyant des transferts de charges du canton aux communes sans compensation financière dans le cadre des solutions transitoires. Il a rappelé que la Ville de Bienne et les communes de l'arrondissement seraient particulièrement touchées par cette mesure. Le CAF a rejeté la variante principale visant à réduire les offres transitoires dans le domaine de la formation professionnelle. Cette réduction ayant des répercussions négatives en termes d'intégration, de bilinguisme et d'égalité des chances entre jeunes francophones et germanophones. En revanche, le CAF a soutenu les SwissSkills, une manifestation importante pour la promotion de la formation professionnelle dans le canton de Berne.

Plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre (LC; RSB 721.0)

Le CAF a pris position le 16 juillet 2018 sur le plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre. Il a formulé quelques remarques liées à la langue et au respect du bilinguisme officiel dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, notamment au niveau de la signalisation des chemins de randonnées pédestres.



• Commission d'experts sur le bilinguisme

Le CAF s'est prononcé sur le rapport final de la Commission d'experts sur le bilinguisme, le 16 août 2018, dans une prise de position commune de la Ville de Bienne, de la commune d'Evilard et du CAF, coordonnée au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). Quelques remarques ont été formulées au sujet du changement de paradigme et des axes stratégiques, en particulier par rapport aux dimensions culturelles du bilinguisme. Les recommandations ont presque toutes été soutenues avec des propositions de reformulation pour certaines d'entre-elles et des observations en lien avec le calendrier d'action.

Aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR) (LiLFAE)

Dans sa prise de position du 19 septembre 2018, le CAF a pris connaissance du projet de loi sur l'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés (LAAR) et de la révision totale de la loi portant introduction de la loi fédérale sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers (LiLFAE). Il a formulé des remarques sur le respect du bilinguisme dans le développement et la mise en place des mesures d'intégration linguistique et professionnelle destinées aux personnes réfugiées. Enfin, il a invité la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) à veiller à ce que les partenaires régionaux œuvrant au sein de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne ou au sein des communes bilingues soient tenus de respecter les deux langues officielles du canton de Berne.

Projets 2020-2024 du Parc Chasseral

Dans sa prise de position du 3 octobre 2018, le CAF a salué les projets 2020-2024 du Parc Chasseral. Il s'est réjoui de l'extension des activités du Parc aux communes francophones, bilingues et germanophones et a souligné les efforts développés dans les domaines de la culture et de la formation de par leur diversité, leur qualité et leur grand intérêt pour la région.

Autorisations des dépenses 2019; crédit d'engagement pour la HEP-BEJUNE; participation du canton de Berne

Le CAF a pris position le 23 octobre 2018, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif du canton de Berne d'approuver l'autorisation des dépenses 2019 pour la HEP BEJUNE et de libérer le crédit de 6 452 500 francs y afférent.

Autorisations des dépenses 2019 ; crédit d'engagement pour la HES-SO et la HE-Arc ; participation du canton de Berne

Le CAF a pris position le 23 octobre 2018, en commun avec le CJB, pour recommander au Conseil-exécutif du canton de Berne d'approuver l'autorisation de dépenses 2019 pour la HES-SO et la HE-Arc portant sur un montant de 12 100 000 francs.

• Loi sur les fichiers centralisés de données personnelles (LFDP)

Le CAF a pris connaissance, dans sa prise de position du 21 novembre 2018, des nombreuses répercussions prévues dans le cadre de la loi sur les fichiers centralisés de données personnelles. Il a relevé l'importance de mettre à disposition des professionnel-le-s des outils fonctionnels et pragmatiques et souligné que ce pragmatisme passe par le respect des langues officielles du canton de Berne. Or, le CAF a constaté que le nouveau texte de loi (LFDP) n'attribuait explicitement aucune place aux langues officielles pratiquées par la clientèle cantonale. Le CAF a ainsi demandé au canton de Berne de rester vigilant sur ce point lors de l'élaboration des ordonnances exécutives et d'introduire, dans le texte de la LFDP, le respect de la langue de correspondance annoncée par les résidentes et les résidents.

Loi sur l'organisation du Conseil-exécutif et de l'Administration (LOCA)

Dans sa prise de position du 21 novembre 2018, le CAF a salué la volonté d'optimiser les processus décisionnels dans le domaine de l'attribution des tâches de direction. Le CAF a toutefois rappelé la nécessité d'inclure le respect des langues officielles dans les réflexions portant sur des réorganisations futures des directions ou sur le regroupement des tâches en s'assurant que les postes occupés par des répondant-e-s francophones au sein des unités administratives ne soient ni affaiblis, ni considérés comme redondants. Le



développement des liens avec la population francophone – assuré, a minima par des relais francophones – ainsi que le renforcement du bilinguisme constituent, selon le CAF, un défi futur pour le canton de Berne.

Premier rapport d'évaluation prévu au sein de l'Ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du CAF

Le CAF a approuvé, le 21 novembre 2018, le contenu du premier rapport d'évaluation portant sur l'intérêt manifesté par les francophones des 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne de se faire élire au sein du CAF ainsi que sur le mode d'élection (OECAF, RSB 102.111.20, art. 10, al. 1). Le CAF a salué le bon déroulement des élections en lien avec l'extension de son périmètre d'action aux populations francophones et germanophones des 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne (cf. chapitre 1).

Rapport sur l'aménagement du territoire et adaptations du plan directeur cantonal en 2018

Dans sa prise de position du 21 novembre 2018, le CAF a rappelé l'importance de prendre en considération les langues officielles du canton dans le développement de plusieurs mesures (développement du logiciel eBau ou achèvement du tronçon de l'autoroute A5) comprises dans le plan directeur cantonal 2018.

Loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc)

Dans sa prise de position du 19 décembre 2018, le CAF a fait part, dans le respect de ses domaines de compétences, de plusieurs commentaires à la SAP. Renonçant à se prononcer sur la question de l'admission des dépenses des communes à la compensation des charges, il encourage le canton à soutenir financièrement les communes devant assurer des services dans les deux langues officielles et à tenir compte ainsi des surcoûts engendrés dans ce cas de figure par le bilinguisme. Il a également proposé d'introduire à plusieurs endroits du texte de loi le respect des langues officielles pratiquées par les bénéficiaires et cela tant sur un plan linguistique que culturel. Finalement, le CAF invite la SAP à tenir compte du respect du bilinguisme lors de l'attribution de contrat de prestation à des partenaires externes.

• Autres consultations cantonales (sans commentaire particulier)

Le CAF a été sollicité sur huit autres objets mis en consultation, pour lesquels il a renoncé à prendre position, estimant, après examen, qu'ils n'avaient pas de lien spécifique avec les affaires francophones.

NOMINATION DE CADRES SUPÉRIEURS ET DE MEMBRES DE COMMISSIONS

• Nomination du vice-chancelier de langue française

Le CAF a préavisé favorablement, en mars 2018, la proposition de nomination de M. David Gaffino (secrétaire général du CAF) en tant que nouveau vice-chancelier de langue française. Une représentante du CAF a fait partie de la commission d'audition des candidates et des candidates au poste de vice-chancelier.

Nomination au Secrétariat général du CAF

Le CAF a approuvé en mai 2018, la nomination de Mme Stéphanie Bailat en tant que secrétaire générale du CAF. Trois représentantes du CAF ont fait partie de la commission d'audition, aux côtés du vice-chancelier entrant, du vice-chancelier sortant et d'une représentante du Service du personnel de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne.

Nomination au sein de la Commission cantonale des bibliothèques

Le CAF a approuvé, en décembre 2018, la nomination de Mme Eléonore Halbich (de Nidau) en tant que nouveau membre de la Commission cantonale des bibliothèques.



6. PARTICIPATION POLITIQUE AU NIVEAU COMMUNAL

Signée en 2012, la convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2013 puis en 2017, pour une durée reconductible de quatre ans (2018-2021). Cette convention réglemente la participation financière des communes bilingues au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Du 1^{er} janvier au 31 août 2018, le total d'heures des tâches communales comptabilisées était de 57 heures, soit un peu plus de 6 % du temps de travail global effectué par le secrétaire général sortant. Dès le 1^{er} septembre 2018, la secrétaire générale a consacré près de 30 heures aux tâches communales, soit un peu plus de 5 % du temps de travail global. C'est légèrement au-dessus du total prévu par la convention (5 % du temps de travail). Après un dépassement d'heures communales en 2013 (6,2 %) et en 2014 (8,4 %), en raison notamment du projet « statu quo+ », les tâches communales avaient correspondu au cadre fixé en 2015 (4,9 %). Elles avaient accusé un tassement en 2016 (2,5 %) avant de se stabiliser en 2017 (4,2%).

Ci-après un aperçu des tâches du CAF au niveau communal en 2018. Sans être exhaustif et en précisant qu'il est souvent impossible de séparer strictement les tâches cantonales des tâches communales, cet aperçu met en évidence le fait que le CAF est un organe de droit mixte actif à ces deux niveaux.

BILINGUISME DANS LES ANNALES BIENNOISES

Le-la secrétaire général-e du CAF siège au sein de la commission des Annales biennoises. Par cette participation, le CAF a contribué, en 2018 également, à asseoir la place du français dans les Annales biennoises en proposant des auteur-e-s francophones pour la rédaction d'articles et en rédigeant la moitié des chroniques annuelles.

SIGNALISATION SUR LE CONTOURNEMENT DE BIEL/BIENNE PAR L'AUTOROUTE A5

Comme résumé dans l'évaluation des objectifs 2018, le CAF a poursuivi sa collaboration avec le Forum du bilinguisme et la Ville de Bienne, au sein d'un groupe de travail, afin d'obtenir le respect du bilinguisme sur la branche Est de l'autoroute A5. Le secrétariat général du CAF s'occupe notamment de la coordination de ce groupe de travail.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CAF est chargé, par son-sa secrétaire général-e, d'assurer la coordination d'un groupe de travail pour l'apprentissage (notamment francophone) à Bienne, groupe auquel prend part également la Ville de Bienne.

DBAJ ET AUTRES ACTIVITÉS DU CAF AU NIVEAU COMMUNAL

Chaque année, le CAF assume des tâches au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). La DBAJ a travaillé en 2018 à la mise en œuvre du « statu quo + ». Elle a analysé puis pris position sur le rapport de la Commission d'experts sur le bilinguisme durant l'été 2018. Finalement, en novembre 2018, dans un contexte d'incertitude induit par les recours déposés auprès de la Préfecture du Jura bernois suite à la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier la DBAJ a rencontré la commission Institutions du CJB afin de discuter des possibles réorganisations de l'administration décentralisée et des filières d'études – il était notamment question de clarifier certains points avec le CJB en amont de la sortie prévue du rapport portant sur la réorganisation de l'administration décentralisée dirigé par Denis Grisel.



7. COMMISSION FORMATION, SANTE-SOCIAL (COFORS)

COMPOSITION ET SÉANCES

La CoForS ainsi que ses délégations (pour la coordination scolaire romande) se sont réunies à 23 reprises en 2018. Les membres de la CoForS – anciennement nommée Section formation – et les membres de la commission Instruction publique du CJB ont rencontré en mars 2018 le conseiller d'Etat Bernhard Pulver et une délégation de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. Une séance commune de la commission Instruction publique du CJB et de la CoForS, en présence de représentants de la Conférence de coordination francophone du canton (COFRA), s'est également tenue durant l'automne 2018 afin d'aborder les adaptations législatives liées à la modification du Plan d'étude romand (PER). Outre la coordination scolaire romande et les tâches spécialisées (cf. ci-après), la CoForS prépare les prises de position dans le domaine de la formation, de la santé et du social. La COFRA est informée des dates de séances de la CoForS et participe à la plupart d'entre elles. Le-la secrétaire général-e participe à ces séances avec voix consultative.

RÉVISION DU RÈGLEMENT DE LA COFORS ET PRÉSIDENCE

Le règlement révisé de la CoForS est entré en vigueur le 15 juillet 2018. M. Pascal Bord a été élu à la présidence et M. René Graf a été élu à la vice-présidence de cette commission.

LES DOMAINES SANTÉ ET SOCIAL SONT RATTACHÉS À LA COMMISSION FORMATION

En 2018, suite à l'extension de son périmètre d'action, le CAF a revu l'ensemble de ses règlements. Cela a été l'occasion de repenser les domaines de compétences des commissions (anciennement sections). Ainsi, les domaines de la santé et du social ont été rattachés à la Section formation dès le 1^{er} juin 2018, section devenue aujourd'hui la Commission formation, santé-social (CoForS) du CAF. La CoForS se charge depuis de préparer les prises de positions et les dossiers touchant aux domaines de la santé et du social à l'attention du Plénum.

RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE FRANCOPHONE ET BILINGUE À BIENNE

Le groupe de travail pour la promotion de l'apprentissage (notamment francophone et bilingue) à Bienne, présidé par le chef de la Section francophone de l'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle (OSP) du canton de Berne, s'est réuni en mai et en décembre 2018. Un important travail a été effectué, notamment pour sécuriser le financement du projet de soutien aux jeunes en difficultés (projet CAF/quidux JR). Initié par le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) et soutenu par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, ce projet vise à accompagner des jeunes en difficultés durant leur cursus scolaire de secondaire I vers l'obtention d'une place d'apprentissage ou d'une formation dans leur région, et cela malgré la barrière de la langue. Le CAF publie les statistiques des contrats d'apprentissage à Bienne en collaboration avec l'OSP. Les chiffres 2018 montrent que les efforts déployés dans le cadre du projet CAF/quidux JR, mais également par la Ville de Bienne, portent leurs fruits. Entre 2014 et 2018, les places d'apprentissage occupées par des francophones sont passées de 25 % à 33 %. Il reste néanmoins beaucoup de travail à réaliser dans certains secteurs d'activités tels que la vente, les soins et la santé – où ces taux demeurent inférieurs à 10 %.

En collaboration avec le Forum du bilinguisme, le CAF a aussi soutenu les efforts du Centre hospitalier de Bienne (CHB) pour renforcer les formations en français. La participation de la Ville de Bienne au groupe de travail a permis de développer les places d'apprentissage pour les francophones dans l'Administration communale.

BILINGUISME DANS LES SOINS

Le CAF a pris contact avec le CHB pour discuter du respect des langues officielles dans le domaine des soins à la patientèle. Parallèlement, le CAF et le CJB se sont entretenus, le 29 janvier 2018, avec le conseiller d'Etat



Pierre Alain Schnegg. Cette séance a permis de clarifier certaines conditions du bilinguisme dans les soins et a donné lieu à un communiqué de presse commun CAF-CJB-SAP, le 14 février 2018. Les personnes présentes à la séance ont reconnu le droit des patientes et des patients à bénéficier d'un traitement dans leur langue officielle. Les bénéficiaires confrontés à une violation de ce droit ont la possibilité de s'adresser à l'Office des hôpitaux du canton de Berne. La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne (SAP) s'est dit prête à donner un signal politique dans ce domaine.

AIDE AUX FAMILLES EN DIFFICULTÉS

Le 8 mars 2018, une rencontre a été organisée avec plusieurs partenaires actifs dans le domaine de l'aide aux familles en difficultés afin d'encourager les contacts entre institutions d'un même secteur et de discuter des possibles synergies pouvant être mises en place à Bienne. Le suivi de cette rencontre a été confié à la DBAJ en collaboration avec la Commission formation, santé-social. Le CAF souhaite ouvrir une discussion avec la SAP sur une possible extension des services de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) du Jura bernois à Bienne. Le CAF a donc adressé dans ce sens un courrier le 21 août 2018 à la SAP.

AVENIR DE L'ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE BIENNE

Le CAF a reçu en date du 10 septembre 2018, un argumentaire de la part de la Commission du Gymnase français de Bienne en faveur du maintien de l'Ecole supérieure de commerce/Wirtschaftsmittelschule (ESC/WMS) en ville de Bienne. Ce courrier mettait notamment en lumière que l'ESC/WMS allait faire l'objet d'un examen dans le cadre de la réorganisation des filières d'études dans la partie francophone du canton.

Engagé depuis de nombreuses années pour le soutien de cette école et la défense d'un modèle de « bilinguisme par immersion » dans le domaine de la formation professionnelle, le CAF a été sensible aux inquiétudes de la Commission du Gymnase français de Bienne. Il a, dès lors, rencontré, le 26 novembre 2018, des représentants de la Direction de l'instruction publique et de la Section francophone de l'OSP du canton de Berne ainsi que M. Cédric Némitz, directeur de la formation, de la culture et du sport de la Ville de Bienne. Cette rencontre a été l'occasion de discuter des modèles de bilinguisme existants au sein des formations professionnelles et de réitérer le soutien du CAF à l'ESC/WMS. Il s'agissait aussi pour le CAF de mieux comprendre les différents processus décisionnels mis en œuvre dans ce domaine et les possibilités de prendre une part active dans ces processus. Le 19 octobre 2018, le CAF a pris part activement à la remise du label du bilinguisme à l'ESC/WMS.

8. COMMISSION CULTURE (CC)

COMPOSITION ET SÉANCES

La Commission culture (CC), anciennement Section des affaires culturelles (SAC), a siégé à huit reprises en 2018, dont une séance en présence de la conseillère d'Etat et directrice de l'instruction publique (INS) du canton de Berne (INS), Mme Christine Häsler. Les séances de la CC se sont déroulées en présence du délégué aux affaires francophones et bilingues à l'Office de la culture (OC) du canton de Berne, d'une collaboratrice scientifique de l'OC et du secrétaire général adjoint de l'INS. La CC soutient la vie culturelle à Bienne en se prononçant par préavis sur les dossiers de subventions cantonales dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Elle a aussi pour tâche de préparer les prises de position du CAF et d'assurer le suivi des affaires dans le domaine culturel.

RÉVISION DU RÈGLEMENT DE LA CC ET PRÉSIDENCE

Le règlement révisé de la CC est entré en vigueur le 15 juillet 2018. Mme Béatrice Sermet-Nicolet a été élue à la présidence et M. Maurice Paronitti a été élu à la vice-présidence de cette commission.



RENCONTRE AVEC LA CONSEILLÈRE D'ETAT CHRISTINE HÄSLER

Il est coutume que la Commission culture (CC), mais également la Commission formation, santé-social (CoForS), accueillent une à deux fois par année le directeur ou la directrice de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne. Le 21 septembre 2018, la CC s'est entretenue avec la conseillère d'Etat Christine Häsler, nouvellement élue à la tête de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne. Cette rencontre a été l'occasion de présenter les spécificités du CAF dans le domaine de la culture et l'étroite collaboration avec la Ville de Bienne. Plusieurs points ont donné lieu à des discussions, notamment quelques recommandations avancées dans le rapport d'experts sur le bilinguisme du 30 août 2018.

CRITÈRES DE SOUTIEN À LA CULTURE EN ESPACE BILINGUE

Suite à l'extension du périmètre d'action du CAF, une adaptation de la Notice portant sur les critères de soutien à la culture en espace bilingue était nécessaire. Ce travail a débuté durant l'année 2018, mais doit se poursuivre en 2019. Plusieurs points restent encore à clarifier dans ce domaine.

RENCONTRE AVEC LE DÉLÉGUÉ À LA CULTURE DE LA VILLE DE BIENNE

Le nouveau délégué à la culture de la Ville de Bienne, M. Michel Vust, a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2018. Les membres de la CC, en présence des représentant-e-s de l'OC, ont invité celui-ci à une rencontre le 5 décembre 2018. Le but de cette séance était d'établir un premier contact et de thématiser les processus décisionnels existants entre le CAF et l'OC. La rencontre s'est conclue sur la volonté des partenaires d'intensifier les échanges et d'améliorer la circulation des informations pour mieux soutenir les acteurs et actrices culturels.

NEBIA

Le CAF a réitéré son soutien à la culture francophone et bilingue dans le cadre de la soirée d'inauguration de Nebia. Après une cure de jouvence d'une année et demie, la plus grande salle de spectacles de Bienne a ouvert ses portes le 6 décembre 2018. Le CAF, en collaboration avec le CJB, se sont engagés pour la rénovation de l'ancien Théâtre Palace. L'année 2018 voit ainsi s'achever les travaux de rénovation et mettre à disposition du public une salle pouvant recevoir 500 personnes par spectacle. La scène du nouveau théâtre accueille non seulement des spectacles de théâtre, mais aussi de l'opéra, de la musique et de la danse, autant de manifestations culturelles s'adressant à un public francophone et germanophone.



Inauguration de Nebia le 6 décembre 2018 (de g. à dr.) : Marynelle Debétaz, David Gaffino, Cédric Némitz et Barbara Schwickert.



9. DÉLÉGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)

COMPOSITION ET SÉANCES

Créée en 2009, la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) a pour fonction principale de coordonner les positions du CAF et des Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard sur les questions en lien avec l'avenir institutionnel de la région. La DBAJ a siégé deux fois en 2018, dont une séance commune avec la commission Institutions du CJB (INST). Elle a également délégué des représentantes et représentants à diverses autres séances, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du projet « statu quo+ ». Le-la secrétaire général-e du CAF participe aux séances de la DBAJ avec voix consultative et assure le secrétariat de la Délégation, pour le compte des communes de Bienne et d'Evilard. Les bases organisationnelles du 17 juin 2014 de la DBAJ ont été rediscutées consécutivement à l'extension du périmètre d'action du CAF. Le document a été adapté en intégrant notamment le nouveau nom du CAF. Le maire de la Ville de Bienne, M. Erich Fehr, a été réélu à la présidence de cette Délégation.

RENCONTRE DBAJ-INST

Une séance commune entre la DBAJ et la commission Institutions (INST) du CJB a eu lieu le 1er novembre 2018. Cette rencontre s'inscrivait dans un contexte particulier – la décision sur les recours relatifs à la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier et l'élaboration d'un rapport portant sur la réorganisation de l'administration décentralisée (rapport Grisel) – cette séance a été souhaitée par la DBAJ afin de discuter des possibles réorganisations de l'administration décentralisée et des filières d'études. Lors de cette rencontre, six principes ont été retenus pour cadrer les réflexions futures dans le domaine de la formation. Il s'agit notamment de : garantir le bien-être des apprenant-e-s et ne pas induire des changements pouvant péjorer leur situation ou la qualité des formations qu'ils suivent ; maintenir au mieux la situation du corps enseignant déjà en fonction ; tenir compte de facteurs logistiques tels que les transports ; analyser les effectifs et la possibilité de les répartir de façon optimale à l'échelle régionale ; ne pas induire une péjoration des offres pour la population francophone, que ce soit dans le Jura bernois ou dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, ainsi que pour la population germanophone de ce dernier ; maintenir, voire renforcer, le modèle de bilinguisme par immersion au sein des filières d'études. Un dernier élément ressortant de cette rencontre est la volonté tant du côté de la DBAJ que de l'INST de poursuivre ces rencontres.

APPARTENANCE CANTONALE DE MOUTIER

Après avoir pris position en 2015 sur le projet de loi permettant l'organisation de votations sur l'appartenance de Moutier et de sa couronne, le CAF, Bienne et Evilard sont restés en retrait des discussions en 2016, en vue de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier en juin 2017. La Chancellerie d'Etat du canton de Berne a adressé un courrier au CAF, le 12 octobre 2018, pour l'inviter à signer, en tant qu'institution, la Charte prévôtoise. Après avoir consulté la DBAJ, le CAF a décidé de ne pas signer cette Charte et de maintenir sa position de « neutralité active ». Cette position de « neutralité active » de la DBAJ vise à respecter le principe d'autodétermination d'un peuple tout en renforçant les collaborations avec le Jura bernois et cela indépendamment de la Question jurassienne. Des liens socio-économiques et culturels très forts unissent les régions de Bienne et du Jura bernois. Il est essentiel de continuer à collaborer activement avec les communes, les institutions du Jura bernois et le CJB.

RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION D'EXPERTS SUR LE BILINGUISME

La DBAJ a pris position le 16 août 2018 sur le rapport final de la Commission d'experts sur le bilinguisme. La DBAJ a salué le changement de paradigme que souhaite induire ce rapport quant à la façon de considérer le bilinguisme sur le plan cantonal. Dans sa prise de position, la DBAJ a fait plusieurs propositions pour que le commerce soit annoncé explicitement comme un domaine d'activités et que des mesures dans le domaine de la culture soient également intégrées aux recommandations formulées dans le rapport.



CHARTE DANS LES COMMERCES À BIENNE

La DBAJ a discuté, en séance le 6 juillet 2018, de la création d'une Charte dans les commerces. Le CAF s'est fixé pour objectif de proposer des solutions politiques pour une meilleure prise en compte des deux langues officielles dans la vente et le commerce de détail à Bienne - dans le respect de la liberté économique et en soutien au travail du Forum du bilinguisme. Une base légale existe sur le plan cantonal puisque la LStP stipule que « Les communes municipales de Bienne et d'Evilard tiennent compte du bilinguisme dans l'accomplissement de leurs tâches et peuvent prendre des mesures pour en assurer la sauvegarde et le développement » (art. 51). Cette Charte constituerait un engagement moral en faveur du respect du bilinguisme pour tout nouveau commerce ou restaurant à Bienne. Elle dresserait un code commun et permettrait d'entamer un débat sur le bilinguisme.

10. COLLABORATION AVEC LE CONSEIL DU JURA BERNOIS (CJB)

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION CAF-CJB

Le CJB et le CAF ont siégé - pour la première fois depuis l'extension du périmètre d'action du CAF - en séance plénière commune, le 6 novembre 2018, au Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan. A cette occasion, ils ont abordé de nombreux dossiers et ont réaffirmé leur volonté d'intensifier la collaboration entre les deux Conseils, dans l'intérêt de la population francophone et du bilinguisme cantonal.

PRISES DE POSITION ET ACTIONS COMMUNES

La collaboration entre les deux Conseils fait l'objet d'une attention particulière et d'un réexamen périodique. Elle est jugée excellente depuis plusieurs années. Les contacts sont multiples, à divers niveaux ; plusieurs dossiers ont été portés et défendus ensemble en 2018, comme le développement du bilinguisme à l'Université de Berne et le développement de la filière ES Santé à Saint-Imier. Le but est de permettre l'ouverture de cette filière aux étudiant-e-s des autres cantons afin de maintenir, voire d'augmenter, les effectifs. Parmi les succès communs enregistrés en 2018, on peut relever l'aboutissement du projet de rénovation de l'ancien Théâtre Palace, nouvellement Nebia, et le développement du fOrum culture. Ce dernier est un acteur essentiel pour le Jura bernois mais également pour la région biennoise. Le CAF se tient à disposition du CJB dans les démarches visant la pérennisation du fOrum culture. Le bilinguisme dans les soins était un autre dossier important abordé en 2018. Le CAF et le CJB se sont entretenus avec le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg à ce sujet en mars 2018. Ils se sont également adressés à la conseillère d'Etat Evi Allemann afin d'obtenir la traduction des documents dans le cadre du projet « Optimiser les aides éducatives complémentaires dans le canton de Berne ».

Ce chapitre ne se veut pas exhaustif. De nombreux dossiers évoqués dans ce rapport font l'objet d'actions communes et concertées entre le CAF et le CJB. Dans un nombre croissant de dossiers de subventions culturelles, un partage est assuré entre l'enveloppe du CJB et celle de l'OC sur préavis du CAF (cf. chapitre 13). Ces subventions croisées ont lieu lorsque des manifestations culturelles sont organisées dans le Jura bernois, avec la participation d'acteurs culturels biennois, et inversement.

11. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES DU CAF

FORUM DU BILINGUISME

Le Forum du bilinguisme et le CAF ont poursuivi leur collaboration en 2018, selon un partage des tâches bien établi, qu'on peut résumer ainsi : le CAF se concentre sur l'action politique et les contacts avec les autorités, principalement cantonales et communales, alors que le Forum du bilinguisme agit surtout par le biais de la communication avec le public et par la conduite de projets, au niveau communal, cantonal et fédéral. Le CAF et le Forum du bilinguisme ont uni leurs forces sur plusieurs dossiers en 2018, dont la signalisation bilingue



de la branche Est de l'A5. La Ville de Bienne, le CAF, le Forum du bilinguisme et le conseiller national Manfred Bühler ont ainsi rencontré la conseillère fédérale Doris Leuthard afin de tenter d'aboutir à une solution acceptable. Le CAF et le Forum du bilinguisme se sont également rencontrés en automne 2018 afin de discuter de la création d'une Charte du bilinguisme dans les commerces.

CONSEIL-EXÉCUTIF ET DAJ

En tant qu'organe de conseil du Gouvernement cantonal pour les affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, le CAF entretient des contacts avec différents conseillères et conseillers d'Etat, avec la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) ou avec le Gouvernement in corpore. La dernière rencontre du CAF avec la DAJ date de 2014. En 2018, seules des rencontres individuelles avec des conseillères et conseillers d'Etat ont eu lieu en 2018.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA

Le CAF a rencontré le conseiller d'Etat Bernhard Pulver dans le cadre de leur rencontre annuelle, en mars 2018, à Courtelary. Les contacts entre le CAF et la Direction de l'instruction publique sont étroits, notamment dans le cadre de la Conférence de coordination francophone (COFRA). Les secrétariats généraux du CAF, du CJB et le président de la COFRA se réunissent à un rythme mensuel pour des séances de travail et d'information réciproque intitulées « jour fixe ». La COFRA était représentée à la séance commune de la CoForS (CAF) et de l'INS (CJB) en septembre 2018, ainsi qu'à la plupart des séances de la CC et à certaines séances de la CoForS. Le CAF a participé en novembre 2018 au Forum de la COFRA consacré à la thématique de « l'évaluation du travail des élèves et des rapports d'évaluation ». L'Office de la culture (OC) était représenté à la plupart des séances de la CC en 2018. Des séances de délégations sont régulièrement fixées afin de permettre au CAF et au CJB de s'informer sur l'évolution des formations tertiaires et des conférences intercantonales dans le domaine de l'instruction publique.

VILLE DE BIENNE

La Ville de Bienne a fait appel au CAF dans le cadre de plusieurs projets en 2018 (cf. chapitre 6). Les contacts sont fréquents. Le CAF salue cette bonne collaboration, qui répond aux dispositions de la LStP. Les contacts entre le CAF et le Conseil municipal de Bienne s'exercent principalement par la présence de trois membres du Conseil municipal qui siègent au sein du Conseil. Des contacts fréquents ont également lieu au niveau administratif. Signée en 2012, la convention sur les tâches communales du CAF a été renouvelée en 2017, pour une durée de quatre ans. Cette convention réglemente la participation financière des communes au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Cet accord s'inscrit dans le renforcement continuel des liens entre le CAF et les communes de Bienne et d'Evilard, depuis une décision du Conseil municipal biennois en 2009, reconnaissant le rôle de participation politique du CAF au niveau communal.

COMMUNE D'EVILARD

Comme la Ville de Bienne, la commune d'Evilard a signé avec le canton de Berne une convention sur les tâches communales du CAF, renouvelée pour quatre ans en 2017 (cf. ci-dessus). Les liens avec la commune d'Evilard sont assurés notamment par la présence de représentant-e-s d'Evilard au sein du CAF et de tous ses organes, ainsi que par des contacts réguliers entre le secrétariat général du CAF et le secrétariat communal d'Evilard. Deux membres du Conseil municipal d'Evilard siègent à la DBAJ. La mairesse d'Evilard Madeleine Deckert siège dans la Commission formation, santé-social du CAF. Le conseiller municipal Guy Bärtschi siège quant à lui au sein du Bureau du CAF. La commune d'Evilard a invité le CAF à diverses manifestations, dont la réception des partenaires de la commune. Chaque année, la commune d'Evilard contribue financièrement au projet de soutien aux élèves francophones en difficultés (projet CAF/quidux JR).

PRÉFECTURE DE BIENNE

Le CAF a travaillé en collaboration avec la Préfecture de Biel/Bienne depuis 2014 sur le projet d'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement de Biel/Bienne. La Préfecture a facilité les contacts avec



les communes et la récolte de données statistiques sur le nombre de résidants et résidantes francophones dans chaque commune. Le préfet Philippe Chételat a par ailleurs participé au groupe de travail sur l'extension du périmètre du CAF et a assuré le lien avec les communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Il a également été l'invité du CAF qui a inauguré son nouveau périmètre d'action dans le cadre de la séance constitutive pour la législature 2018-2022 le 19 juin 2018.

DÉPUTATION ET GRAND CONSEIL

Le CAF est en contact régulier avec la Députation et avec les député-e-s du cercle électoral de Bienne. Le-la président-e du CAF est invité-e à assister aux séances de la Députation. Cette participation permet de rappeler certaines prises de position du CAF, avant la discussion d'un projet de loi au Grand Conseil. L'ordre du jour de la Députation est communiqué au CAF. Cet échange est jugé important. Aucun-e député-e biennois-e au Grand Conseil ne siégeant actuellement au CAF, un contact régulier est organisé avec les député-e-s de Bienne avant chaque session du Grand Conseil, pour assurer le suivi des dossiers et un échange d'informations sur les thématiques biennoises, quand elles ont des composantes francophones ou bilingues.

AUTRES PARTENAIRES

Le CAF est invité aux assemblées des membres de l'association seeland.biel/bienne. Les collaborations avec cette association ont été essentielles dans la mise en place des élections 2018 du CAF. De plus, le CAF a invité la présidente du groupe de travail pour la formation professionnelle de l'association seeland.Biel/bienne afin que celle-ci présente les résultats de l'analyse sur la formation professionnelle dans la région Bienne-Seeland aux membres du groupe de travail « Soutien à l'apprentissage francophone et bilingue à Bienne ». Le CAF reçoit des informations régulières de l'agence francophone de l'OSSM, basée à La Neuveville. Le maire de Bienne et la mairesse d'Evilard, qui siègent au CAF, assurent un lien avec la Conférence des maires du Jura bernois (CMJB), et depuis le 30 octobre 2018 avec l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B). Le CAF entretient aussi des contacts chaque année avec la Fédération interjurassienne de coopération et développement (FICD). Depuis 2015, un partenariat est en place avec l'association quidux JR. D'autres partenariats sont toujours possibles : le CAF parvient à ses buts grâce à réseau de partenaires efficaces.

12. COMMUNICATION

MÉDIAS

Le CAF a communiqué activement en 2018 avec la publication de 18 communiqués de presse. L'intervention du CAF et du CJB en faveur du rejet de l'initiative No Billag a été largement couverte par les médias. L'intervention de la Ville de Bienne, du CAF et du Forum du bilinguisme au sujet du bilinguisme sur le contournement de Bienne par l'A5 a été également très fortement médiatisée. Le CAF a largement médiatisé en commun avec l'association seeland.biel/bienne ses élections 2018 impliquant la participation des 19 communes de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Il a participé à plusieurs émissions sur TeleBielingue et a fait différentes interventions dans les médias locaux et à la RTS. Le changement à la tête du secrétariat général du CAF a également eu un écho médiatique important. Le secrétaire général du CAF a rédigé plusieurs articles pour les Annales biennoises 2017. Comme il le fait depuis des années, le CAF a systématiquement communiqué de manière bilingue, en traduisant tous ses communiqués.

INFORMATIQUE, INTERNET / INTRANET, RÉSEAUX SOCIAUX

Dès 2008, le CAF a confié la gestion de ses sites internet et intranet à un prestataire externe dans le canton de Neuchâtel, le Centre électronique de Gestion (CEG). Cette collaboration donne entière satisfaction. Relié au réseau cantonal BEWAN, le CAF peut par ailleurs compter sur le soutien du service informatique de la Chancellerie d'Etat. Le secrétariat général du CAF est relié au système de gestion des documents du canton, depuis 2016 avec le logiciel BE Gever Axioma, qui facilite l'archivage et le suivi des dossiers. Le site intranet facilite notamment la préparation des séances, l'archivage de documents, l'organisation des consultations



électroniques et la mise à disposition de documentation spécifique. Le site internet sert principalement à la communication avec le public et les médias. Sans être présent systématiquement ni officiellement sur les réseaux sociaux, le CAF y est actif épisodiquement. Il ne dispose toutefois pas des ressources en personnel pour le faire plus systématiquement. Par ailleurs, le rôle du CAF en tant qu'organe de conseil du Gouvernement bernois et la position du-de la secrétaire général-e en tant qu'agent-e de l'administration cantonale obligent à un devoir de réserve qui se prête le plus souvent mal aux réseaux sociaux. Le CAF a exprimé le souhait de revoir sa stratégie de communication dès 2019 en mettant à la disposition du public et des citoyennes et citoyens un nouveau site internet. Cette évolution renvoie également au nouveau logo du Conseil.

13. STATISTIQUES

STATISTIQUES DE SUBVENTIONS

Le CAF publie des informations sur ses préavis de subventions tous les trimestres et dresse un bilan annuel sous forme statistiques (cf. aussi chapitre 8 : subventions culturelles).

Dossiers de subventions	2014	2015	2016	2017	2018
Projets soumis par l'OC – total des préavis du CAF	676 277	1 033 808	1 422 390	778 204	875 680
Projets soumis par la POM – total des préavis du CAF	192 540	278 700	1 442 220	378 340	2 300
Total des montants préavisés par le CAF (POM + OC)	868 817	1 312 508	2 864 610	1 156 544	877 980

Ces montants ne comprennent que les projets ponctuels (et quelques subventions annuelles d'institutions francophones de plus petite taille). Les montants versés aux grandes institutions culturelles de portée régionale sont fixés dans un processus séparé (contrats de prestations sur quatre ans), sur lequel le CAF ne se prononce pas. Ces montants reflètent aussi l'action du Conseil en faveur de la vie culturelle, avec divers projets où le préavis du CAF a permis d'obtenir un soutien cantonal accru, comme le permet la législation. En effet, la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) vise à « renforcer le canton de Berne comme espace culturel bilingue ». Avec le soutien du CAF et dans le respect de cette loi, le canton peut intervenir en soutien dans une ampleur qui dépasse parfois largement la subvention municipale. Cette pratique a été codifiée très clairement depuis 2014-2015.

Le montant total des subventions fluctue d'année en année, en fonction des projets déposés. Malgré une légère hausse des montants accordés aux projets culturels, le total des montants préavisés en 2018 est en baisse par rapport à 2017. La raison de ce recul est liée à une diminution du nombre de dossiers traités dans le cadre du Fonds de loterie. Après avoir atteint un record en 2016, en raison de la rénovation du Théâtre Palace (1 680 000 francs), du projet d'Exposition suisse de sculpture 2018 (300 000 francs) ainsi qu'une subvention importante libérée en 2015 pour la Schubertiade (200 000 francs, dont 175 000 francs du canton et 25 000 francs du CJB), l'année 2018 n'a pas enregistré de montant significatif pour des projets d'envergure.



Dossiers de subventions croisées CAF-CJB	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de dossiers croisés CAF – CJB (demandes soumises aux deux Conseils)	6	14	8	12	16
Total subventions croisées (CJB + OC/POM, sur préavis CAF) (en CHF)	256 500	388 750	1 680 000 (dont OC 503 000)	202 500	301 340

Ces subventions croisées sont le reflet de la politique du CAF et du CJB visant à encourager des soutiens communs à la culture régionale, grâce à l'enveloppe du CJB et à celle de l'OC sur préavis déterminant du CAF, quand des acteurs culturels des deux arrondissements de Biel/Bienne et du Jura bernois participent à un même événement. Atteignant près de 389 000 francs en 2015, le montant de ces subventions croisées était en hausse constante depuis 2011. Il a même atteint un sommet en 2016, avec 1 680 000 francs. Avec un nombre constant de dossiers traités par le CJB/OC sur préavis déterminant du CAF, on constate une hausse au niveau des subventions croisées par rapport à 2017. On peut notamment citer les subventions à Cie Propolis pour la création de « Coin d'enfance » (45 000 francs), à l'Opéra décentralisé 2018 des Jardins musicaux (40 000 francs) ou la subvention en faveur du festival ArtDialog 2018 (30 000 francs).

STATISTIQUES DE PRÉAVIS ET PRISES DE POSITION

Consultations et préavis du CAF	2014	2015	2016	2017	2018
Consultations cantonales (lois, ordonnances, nominations)	24	22	31	32	26
Consultations et organisations de projet au niveau municipal (hors DBAJ) / au niveau fédéral	1	2	1/2	2	0
Dossiers soumis au préavis de la CC par l'OC	147	177	186	174	162
Dossiers soumis au préavis du CAF par la POM	6	9	8	11	1

Il a été constaté un léger recul du nombre de dossiers de subventions culturelles en 2018. Cette tendance est également observée au niveau des procédures de consultation qui accusent une légère diminution en 2018. Ces consultations restent très rares au niveau municipal. Cela s'explique par le fait que la participation politique du CAF au niveau municipal, subsidiaire à son action cantonale, s'exerce essentiellement par la participation à des projets et les contacts directs avec les autorités et moins par des procédures de consultation, alors que c'est systématique au niveau cantonal.



STATISTIQUES DE SÉANCES 2018

